

PHASE 1 > DIAGNOSTIC

14 mai 2004

semparis**centre**

Étude sur la relation entre le patrimoine bâti,
l'occupation de l'espace public
et l'implantation des commerces
sur le quartier des Halles

*rue Étienne-Marcel
rue Pierre-Lescot
rue Saint-Denis
boulevard de Sébastopol
rue du Cygne
rue Mondétour
rue de la Grande Truanderie
rue Rambuteau
rue des Prêcheurs
rue de la Cossonnerie
place Joachim-du-Bellay
rue Berger
rue des Innocents & rue de la Ferronnerie
place Marguerite-de-Navarre
rue de la Reynie
rue des Lombards
rue et place Sainte-Opportune
rue des Halles
rue des Déchargeurs*

*rue des Bourdonnais
rue Saint-Honoré
rue du Pont-Neuf
rue du Roule
rue des Prouvaires
rue Vauvilliers
rue Sauval
rue de l'Arbre sec
rue de Rivoli
rue Bailleul
rue du Louvre
rue Coquillière
rue Jean-Jacques Rousseau
rue du Jour
rue Montmartre
rue Montorgueil
rue Française & rue Mauconseil
rue de Turbigo*

Le territoire d'étude est limité au nord par la rue Étienne-Marcel, au sud par la rue de Rivoli, à l'ouest par la rue du Louvre et à l'est par le boulevard de Sébastopol.

Le territoire d'étude en quelques chiffres et quelques repères issus d'études en cours ou réalisées durant les dernières années.

LES HABITANTS

Population : **7000 habitants**

(20 300 habitants en 1954)

C'est le quartier le plus densément peuplé du 1^{er} arrondissement

2450 habitants sont de jeunes adultes (24-30ans)

1000 habitants sont des enfants de moins de 20 ans

4200 personnes habitent seules

1750 personnes habitent à deux

4200 habitants ont une activité professionnelle comme cadre ou employé

1300 habitants sont à la retraite

LES EMPLOIS

16400 emplois sont recensés sur le quartier

10330 emplois dans les commerces et services aux entreprises

300 magasins liés à l'équipement de la personne

250 bars restaurants

LE FORUM DES HALLES

Construit en 1979, rénové en 1996

Il se développe sur 57 000 m² sur 5 niveaux

Il regroupe 200 magasins

Il génère 80 % du chiffre d'affaires annuel du quartier

Il reçoit jusqu'à **200 000 personnes par jour**

Soit 41 millions de visiteurs par an

Musée du Louvre : 6 millions de visiteurs par an

Centre Beaubourg : 5 millions de visiteurs par an

LA STATION DES HALLES

C'est le plus grand pôle d'échanges européen :

500 000 personnes par jour

L'ESPACE PUBLIC

L'offre en stationnement deux roues couvre 1/5 des besoins

Le stationnement gênant concerne 300 deux roues par jour

L'occupation complète des **465 places de stationnement automobile** n'est presque pas atteinte

47 % des véhicules stationnés sont immatriculés 75

25 % des automobilistes respectent la réglementation

Les livraisons (commerces et artisans) engagent 763 véhicules par jour

Le stationnement gênant concerne 230 véhicules par jour

Les places réservées aux livraisons sont occupées de façon illicite à 50 %

Le stationnement des véhicules de livraison se fait à :

40 % sur les places prévues à cet effet

31 % sur l'espace public du secteur piétonnier

22 % sur la voie

4 % sur le trottoir

3 % sur des places de stationnement réservées aux personnes handicapées ou sur les couloirs de bus

HISTOIRE DU QUARTIER AUTOUR DU MARCHÉ

« Dès l'**antiquité** deux grandes routes se croisent au niveau du quartier, ce seront les rues Saint-Honoré et Saint-Denis... Au **XII^e siècle**, la rue Saint-Denis tient un double rôle, relier le centre de Paris au nord du pays tout en assurant la connexion du grand marché au reste de la ville... À l'intérieur de l'enceinte de Philippe Auguste, les lotissements se multiplient au **XIII^e siècle**, mais on conserve un vaste espace pour le marché des Champeaux. C'est un bazar immense où, sur des emplacements spéciaux, se vendent des denrées alimentaires, du textile, des chaussures, de la mercerie... Les marchands s'installent sous des abris particuliers proches des maisons où se trouvent les commerces fixes des fabricants... À partir du **XVI^e siècle**, on envisage une réorganisation et l'élargissement des voies. On fait bâtir des maisons avec généralement à rez-de-chaussée, des portiques ou galeries couvertes connues sous le nom de « piliers des Halles » (elles ont aujourd'hui disparues), au milieu est installé le « carreau »... En **1669** on bâtit un immeuble de cent vingt mètres de long sur les anciens charniers du cimetière des Saints-Innocents. Au **XVII^e** et **XVIII^e siècles** des hôtels particuliers sont construits. Ils nous donnent encore aujourd'hui à voir leurs belles portes cochères et leurs ferronneries élégantes... La Halle au blé est construite en **1765**, entourée d'un anneau de beaux immeubles de style Louis XVI. En **1845** le Préfet Rambuteau décide la percée qui portera son nom. Les multiples travaux d'Hausmann bouleversent le centre de Paris. Le percement du boulevard de Sébastopol et la prolongation de la rue de Rivoli concrétisent l'idée d'une grande croisée. Pour desservir les nouvelles Halles, construites par Baltard à partir de **1852**, des rues sont percées, rues des Halles, de Turbigo et du Pont-Neuf... La destruction des Halles Baltard en **1970** et la construction du pôle de commerce et d'échange des Halles métamorphosent le centre de Paris en porte de la région parisienne. »

Sommaire

5	rue Étienne-Marcel	81	rue des Bourdonnais
12	rue Pierre-Lescot	83	rue Saint-Honoré
19	rue Saint-Denis	87	rue du Pont-Neuf
28	boulevard de Sébastopol	91	rue du Roule
37	rue du Cygne	94	rue des Prouvaires
39	rue de la Grande Truanderie	96	rue Vauvilliers
41	rue Mondétour	98	rue Sauval
43	rue Rambuteau	100	rue de l'Arbre sec
48	rue des Prêcheurs	103	rue de Rivoli
51	rue de la Cossonnerie	108	rue Bailleul
54	place Joachim-du-Bellay	111	rue du Louvre
56	rue Berger	113	rue Coquillière
60	rue des Innocents & rue de la Ferronnerie	115	rue Jean-Jacques Rousseau
64	place Marguerite-de-Navarre	117	rue du Jour
66	rue de la Reynie	120	rue Montmartre
69	rue des Lombards	124	rue Montorgueil
71	rue et place Sainte-Opportune	128	rue Française & rue Mauconseil
74	rue des Halles	130	rue de Turbigo
78	rue des Déchargeurs		

Index

100	Arbre sec (rue de l')	128	Mauconseil (rue)
108	Bailleul (rue)	41	Mondétour (rue)
56	Berger (rue)	120	Montmartre (rue)
81	Bourdonnais (rue des)	124	Montorgueil (rue)
113	Coquillière (rue)	12	Pierre-Lescot (rue)
51	Cossonnerie (rue de la)	87	Pont-Neuf (rue du)
37	Cygne (rue du)	48	Prêcheurs (rue des)
78	Déchargeurs (rue des)	94	Prouvaires (rue des)
5	Étienne-Marcel (rue)	43	Rambuteau (rue)
60	Ferronnerie (rue de la)	103	Rivoli (rue de)
128	Française (rue)	66	Reynie (rue de la)
39	Grande Truanderie (rue de la)	91	Roule (rue du)
74	Halles (rue des)	19	Saint-Denis (rue)
60	Innocents (rue des)	83	Saint-Honoré (rue)
115	Jean-Jacques Rousseau (rue)	71	Sainte-Opportune (rue et place)
54	Joachim-du-Bellay (place)	98	Sauval (rue)
117	Jour (rue du)	28	Sébastopol (boulevard de)
69	Lombards (rue des)	130	Turbigo (rue de)
111	Louvre (rue du)	96	Vauvilliers (rue)
64	Marguerite-de-Navarre (place)		

MÉTHODE

Il a été choisi de réaliser un diagnostic suivant une double entrée :

- **géographique** : chacune des rues et places du territoire d'étude ont été étudiées (37 sites)
- **thématique** : rapport de l'aménagement du rez-de-chaussée commercial à la composition d'ensemble de l'immeuble, rapport de l'aménagement du rez-de-chaussée commercial à l'aménagement ou à la gestion de l'espace public, terrasses fermées et terrasses ouvertes pour les cafés et les restaurants, vitrines, étalages, bandeaux, enseignes, fermetures, stores et bannes, matériaux, couleurs.

Il ne s'agit nullement d'un inventaire exhaustif. Le prestataire a choisi pour chacune des rues et places les réalisations les plus significatives visant à donner une image juste de la réalité de terrain.

Pour chacun des aménagements choisis il est proposé une analyse simple :

- réalisation de qualité correcte à très bonne pouvant servir de référence : de  à 
- réalisation de qualité médiocre à inacceptable : de  à 

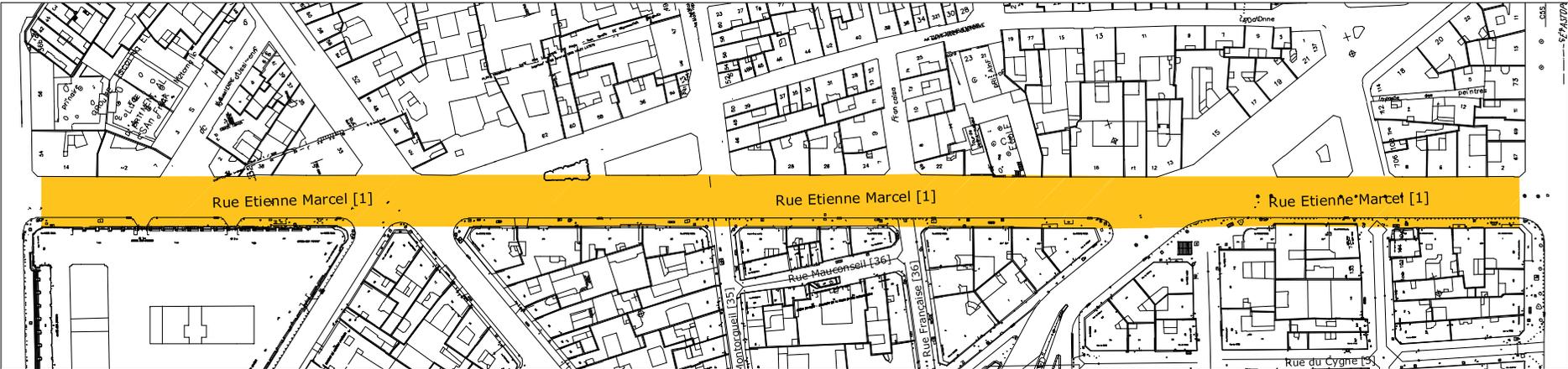
Il est proposé une hiérarchisation des points par ordre d'importance en terme d'impact sur et depuis l'espace public dans le triple objectif essentiel :

- **respecter et mettre en valeur l'espace public en tant qu'espace en commun**
- **assurer la sécurité et le confort du piéton**
- **générer la mise en valeur urbaine et architecturale**

Les commentaires sont hiérarchisés dans la continuité de lecture : pour chaque réalisation le premier point, qu'il soit  ou  , est toujours le plus important, le second est moins important, ...

(Ainsi  peut être plus important que  dans certaines circonstances, ou inversement). 4

Rue Étienne-Marcel



échelle : 1/2500^e



- ⊖ La terrasse fermée est construite sur l'espace public
- ⊖ Elle forme un appendice architectural qui rompt la composition de l'immeuble et du boulevard haussmannien basée sur la construction à l'alignement sur la voie publique
- ⊖ Le store-banne dépasse en profondeur du volume construit
- ⊕⊕ La construction laisse entre sa façade et l'alignement de potelets un espace confortable pour les piétons
- ⊕⊕ Cette typologie et les couleurs, rouge pour le store-banne, lettrage doré, font partis de la mémoire collective parisienne et participent de l'image de Paris pour les touristes



- ⊖ La terrasse fermée est construite sur l'espace public et forme un appendice architectural qui rompt la composition haussmannienne
- ⊕ Le choix d'une simple « casquette » métallique support d'une signalétique très discrète, la grande surface vitrée claire (y compris latérale) caractérisent une composition légère et soignée
- ⊕⊕ La construction laisse entre sa façade et l'alignement de potelets et des barrières un espace confortable pour les piétons

01 Rue Étienne-Marcel > Terrasse fermée



- ⊖ Cet ensemble combine une terrasse fermée et une terrasse couverte, toutes deux construites sur l'espace public
- ⊖ Elle forme un appendice architectural qui rompt avec la composition haussmannienne et au-delà avec la composition architecturale de la proue de l'immeuble : la composition initiale du rez-de-chaussée est invisible
- ⊖ Étant donné que le site peut être assimilé à une petite place (angle entre les rues Étienne Marcel et Tiquetonne), la construction laisse un espace insuffisant pour le confort des piétons (l'installation de bancs publics est dans la configuration actuelle impossible)
- + La couleur chocolat des stores-bannes associée à la couleur sable de logo et du lettrage, le mobilier, forment un ensemble élégant
- + + L'établissement (fort en particulier de son implantation en proue à l'ouest) est très apprécié et fréquenté à la fois par les habitants du quartier et les visiteurs de passage



⊖ Cet établissement se développe à l'angle des rues Étienne Marcel, Tiquetonne et Montmartre, il offre une terrasse ouverte implantée sur l'espace public

⊖ Le mobilier urbain (poubelles, supports des quotidiens gratuits, récupérateur de verre) n'offre pas une image valorisante de l'espace public

+ L'espace public laissé libre entre la terrasse et la voie présente un gabarit satisfaisant, tout juste cependant en ce qui concerne le trottoir rue Tiquetonne qui longe un parking deux roues répondant à un fort besoin

+ + Son implantation et son aménagement de qualité en font un lieu apprécié et fréquenté à la fois par certains habitants du quartier et les visiteurs de passage

+ + L'ensemble des mobiliers et des stores forment un ensemble élégant et contemporain



- + L'aménagement des rez-de-chaussée respecte, d'une part la corniche comme limite formelle, d'autre part le confort et la lisibilité des portes d'entrée des immeubles
- + Les aménagements des deux établissements se composent de devantures rapportées de bonne qualité associant une structure en bois peint ou vernis et de grandes surfaces vitrées, dans un cas occultables par des rideaux intérieurs
- + Le store unique pour l'ensemble de l'établissement, l'association du noir et du jaune uniquement pour le badoyer sont élégants
- L'enseigne (correspondant à un service installé à l'entresol) positionnée sur un des garde-corps pourrait être recomposée verticalement pour insertion entre les deux fenêtres



- Des surfaces vitrées très réduites ou une vitrine occultée, des surfaces opaques aux couleurs très vives (la juxtaposition du vert et du jaune accentuant encore l'effet) génèrent une prégnance visuelle très forte des rez-de-chaussée par rapport à l'immeuble et même dans la perspective générale de la rue, et ceci tout à la fois à l'échelle du piéton et de l'automobiliste
- L'aménagement du rez-de-chaussée ne respecte pas la composition architecturale en faisant disparaître la corniche qui ne reste visible qu'au niveau de la porte d'entrée de l'immeuble
- + L'aménagement du rez-de-chaussée, par ailleurs correctement entretenu, respecte l'architecture, le confort et la lisibilité de la porte d'entrée de l'immeuble
- Les véhicules de livraison inhérents à l'activité stationnent sur l'espace public réservé aux piétons, ainsi que des deux roues de particuliers ([l'étude en cours sur la Voirie de surface met en évidence que le besoin en stationnement deux roues sur le territoire d'étude est 5 fois supérieur à l'offre actuelle ce qui entraîne 1/3 de stationnement gênant](#))



++ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble :

- conservation du dessin de la structure d'origine,
- restauration de la marquise au-dessus de l'entrée,
- conservation d'une ancienne signalétique en bandeau (qui ancre l'immeuble dans une histoire)
- nouvelle enseigne lumineuse à l'intérieur du magasin à hauteur des yeux du piéton
- signalétique discrète et efficace sur les piliers de structure (toujours à hauteur des yeux du piéton)
- la couleur gris chaud (teinté de rouge) utilisée pour toutes les surfaces non vitrées, associée à un gris souris pour les stores, donne de l'élégance à l'ensemble

— — Extracteurs d'air conditionné en façade de l'entresol



++ L'aménagement du magasin se développe sur le rez-de-chaussée et l'entresol, il respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble.

Il est à noter la qualité du dessin et de la réalisation de la vitrine de l'entresol

++ La couleur gris anthracite (teinté de bleu) utilisée pour la structure rapportée en rez-de-chaussée, l'enseigne perpendiculaire discrète et intégrée au bandeau (qui fait écho à la petite enseigne placée à hauteur des yeux), l'enseigne en bandeau à la typographie simple et de taille suffisante, donne de l'élégance à l'ensemble

+ Les aménagements en rez-de-chaussée respectent le confort et la lisibilité de la porte d'entrée de l'immeuble

+ Les deux aménagements tout en étant dissemblables offrent une composition agréable et affirment l'unité de l'immeuble



++ Rigueur, simplicité et efficacité de la composition en font une référence.

À noter la subtilité de la petite enseigne lumineuse à l'intérieur de la vitrine qui fonctionne de jour comme de nuit et la simplicité lumineuse du blanc cassé



++ Commerce qui participe de l'histoire du quartier des Halles et qui impose toujours son image : il fait et doit continuer à faire référence. L'aménagement est composé d'une structure rapportée traditionnelle en bois peint associée à de grandes surfaces vitrées, la couleur vert sombre intègre, en appel, l'ensemble dans la perspective de la rue Montmartre qui se clôt sur le jardin des Halles

++ Aucune enseigne en émergence perpendiculaire aux façades, l'enseigne en bandeau utilise une typographie simple



++ Rigueur et efficacité pour cette transformation de façade proposant une nouvelle composition architecturale (vitrine toute hauteur sur trois niveaux) de qualité, qui fait de cette réalisation une référence. À noter le dessin et le mode de fonctionnement de la grille de fermeture de la porte d'entrée

+ Bonne insertion des spots d'éclairage sous le balcon

- Le kakemono placé perpendiculairement à la façade nuit de part sa taille importante et sa couleur à la lecture de la travée conservée au niveau de la porte d'entrée de l'immeuble



++ Détail du dessin d'une structure rapportée qui revisite le vocabulaire de la corniche classique et du bandeau ouvragé et qui intègre élégamment le mécanisme du store

++ Couleur gris anthracite (teinté de bleu) associée au blanc, numéro d'immeuble sur l'imposte vitrée



— — — L'aménagement crée une enclave retranchée des flux annexant même les plantations. Il s'agit d'une **dérive très dommageable** pour l'image de la rue et de l'espace public du secteur piétonnier plus généralement

Il convient d'envisager à court terme que l'espace de confort généré par les plantations (entre lesquelles des bancs publics devraient être installés) ainsi qu'une allée de déambulation confortable soit regagnés sur l'emprise actuelle des aménagements privés



— L'aménagement des terrasses ouvertes dans le secteur piétonnier des Halles doit rester garant de leur caractère d'ouverture au risque d'entériner des enclaves encombrées confisquant de l'espace public

Si les stores et les bannes amènent un confort au client, les jardinières, le plus souvent sans qualité et disparates, ne font qu'accroître le caractère clos du volume créé dans un secteur piétonnier où la convivialité est recherchée (la circulation des véhicules est limitée aux livraisons dans certains créneaux horaires)

Les jardinières et les plantations seront un des thèmes développés dans les propositions afin de redonner à leur fonction d'agrément la première place. Dans le même temps il sera étudié les modalités du marquage de la limite de l'installation des terrasses ouvertes sur l'espace public

02 Rue Pierre-Lescot > Terrasse fermée et ouverte



- + Choix de jardinières légères dans la gamme du mobilier général avec des plantations de petit gabarit et bien entretenues
- + + Stores respectant la composition architecturale et harmonie dans la juxtaposition des couleurs rouge sombre et céladon (différenciant chacun des cafés)
- + Enseignes ou décorations lumineuses relativement discrètes
- Hauteur bandeau trop importante « Le bon pêcheur »



- + Bonne transparence des cloisonnements de la terrasses fermée
- + + Deux grands cafés qui marquent l'espace. Ils sont un lieu de rendez-vous prisé des parisiens et répondent à l'imaginaire du grand café français pour les touristes
- + + + Qualité d'agrément et esthétique des arbres existants, l'installation de bancs publics pourrait être envisagée



+ Bel immeuble Restauration qui présente des aménagements de qualité en rez-de-chaussée : le rapport visuel entre l'entrée centrée à l'arrière d'un porche-portique aux colonnes toscanes et les deux vitrines de part et d'autre reste élégant

+ + Le choix du noir pour la menuiserie métallique des vitrines (le même noir que l'on retrouve sur le garde-corps en étage) qui s'oppose au blanc de la façade à l'exception des parties en pierre donne de la vigueur à l'ensemble. Les plantations légères au niveau de l'entresol apportent de l'aménité

- Le petit auvent en « casquette » nuit à la composition symétrique de la façade sans pour autant porter préjudice à la qualité de l'ensemble. Il lui est préféré la petite émergence en auvent au-dessus de la seconde entrée



+ La perspective donne à voir la juxtaposition de deux typologies architecturales : un immeuble Restauration accolé à un immeuble Haussmannien.

Cependant l'aménagement des rez-de-chaussée offre une continuité de qualité qui respecte la composition des deux immeubles.

Malgré la juxtaposition de structures différentes (store, store + bandeau horizontal, auvent, store-banne) et de plusieurs couleurs (trois rouges et céladon) l'ensemble reste lisible

+ + Le magasin occupant l'angle avec la rue du Cygne présente une homogénéité d'aménagement de bonne qualité : menuiserie fine offrant des surfaces vitrées maximales, insertion de l'enseigne sur l'imposte vitrée, stores répondant à la composition des vitrines (adaptation des largeurs)

- L'enseigne lumineuse (dont l'intérêt commercial n'est pas certain) nuit à la lecture de l'unité du plan vertical des deux immeubles



+ + Réalisations de référence :

- Respect et mise en valeur de la composition architecturale de l'immeuble
- Respect de la lisibilité et du confort de la porte d'entrée de l'immeuble
- Traitement uniforme de l'entresol : menuiserie au dessin élégant, surface vitrée maximale ouvrant sur de grandes photographies d'articles ou sur une composition graphique)
- Traitement uniforme d'un large cadre en applique (l'un noir, l'autre d'un beau rouge) et dégagement d'une surface vitrée maximale
- Intégration d'enseignes discrètes dans le bandeau horizontal des cadres
- Mise en sécurité par une grille intérieure d'un côté, par un volet métallique microperforé extérieur de l'autre : si le maintien de la transparence est souhaitable pour l'agrément de la déambulation en période de fermeture (solution 1 la grille est à l'aplomb de la profondeur de la vitrine). Il est cependant à noter la bonne qualité de réalisation de la seconde solution, l'enseigne lumineuse intérieure animant discrètement la vision depuis la rue





++ L'implantation des stores respecte parfaitement la composition des deux immeubles mitoyens tout en maintenant l'horizontalité en continu des bajoyers, support du nom de l'enseigne.

Le logo prend place sur deux des trois stores et une seule enseigne lumineuse (lettres lumineuses) de dimension correcte s'inscrit dans le bandeau horizontal du premier immeuble.

Une seule couleur hormis le noir et le blanc est déclinée : un rouge lumineux



— L'aménagement respecte la composition générale de l'immeuble cependant l'utilisation générale des surfaces verticales comme support de signalétique leur fait perdre leur statut d'éléments d'architecture pour les transformer en simples surfaces graphiques, la finition brillante des supports accentuant l'effet visuel



⊖ Qualité médiocre des deux aménagements de part et d'autre d'une très belle porte cochère du début du XIX^e siècle : bandeaux très maladroitement exploités, restes inesthétiques d'aménagements antérieurs, « style » marqué pour la porte d'entrée du magasin de gauche qui paraît inopportun à la fois entre deux colonnes et à proximité directe de la grande porte cochère de belle facture



+++ Accès assuré pour les personnes à mobilité réduite

+ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble :

- Conservation de la structure et des matériaux d'origine
- Bandeau support d'enseigne de dimensions correctes. On peut cependant regretter qu'il ne soit pas exactement calibré sur l'horizontale de l'appareillage des pierres
- Large surface vitrée claire
- Couleurs sobres et typographie simple

- Le volet roulant (et son coffre) nuit à la lecture de l'élégant dessin de la baie vitrée du bureau même s'il s'inscrit dans la continuité des bandeaux

- Absence de fermeture vitrée au niveau de l'accès (volet roulant métallique)



+ L'aménagement du rez-de-chaussée de gauche respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble :

- cadre rapporté calé sous le balcon du premier étage et intégrant un bandeau support de l'enseigne (juste au-dessus du magasin) et trois poteaux verticaux dont deux encadrent la porte d'entrée de l'immeuble en lui assurant lisibilité et confort d'accès (même si le bandeau horizontal occupe toute la largeur de l'immeuble)
- large surface vitrée claire
- couleurs sobres et typographie simple

- - L'aménagement du rez-de-chaussée de droite, tout en respectant la structure de l'immeuble présente des prestations médiocres :

- Les poteaux verticaux d'une autre couleur que le bandeau nuisent à l'intégration du rez-de-chaussée dans la lecture unitaire de la façade de l'immeuble
- L'enseigne lumineuse est trop importante par rapport à l'emprise en façade du commerce
- L'accès à l'immeuble couvert d'affiches est illisible

+ L'étalage extérieur de quelques mannequins reste acceptable



+ L'aménagement du rez-de-chaussée et de l'étage respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble :

- Respect de la corniche basse comme limite de composition en rez-de-chaussée
- Respect des baies d'origine à l'étage (même si les impostes des menuiseries sont retravaillées pour satisfaire à la hauteur sous plafond actuelle)
- Grandes surfaces vitrées claires
- Couleurs sobres et typographie simple :

- On peut cependant regretter que le lettrage et le logo n'aient pas été directement positionnés en façade (et centrés sur la vitrine) sans panneau intermédiaire rapporté



+ L'aménagement du rez-de-chaussée et de l'entresol respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble :

- Respect de la corniche basse comme limite de composition en rez-de-chaussée
- Grandes surfaces vitrées claires et opalescentes pour les impostes
- Couleurs sobres et typographie simple

+++ Une seule enseigne discrète par façade



Immeuble de gauche :

⊖ ⊖ Destruction sur deux niveaux de la composition d'origine de l'immeuble : la nouvelle façade ne présente aucune qualité architecturale

⊖ Le marbre ne s'inscrit pas dans une histoire architecturale parisienne

⊖ L'enseigne placée, de fait, très en hauteur par rapport aux autres enseignes dans la rue, présente une prégnance visuelle très importante

Immeuble de droite :

⊕ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte et met en valeur les qualités architecturales de l'immeuble :

- Tout l'aménagement se concentre sur le rez-de-chaussée
- La porte d'entrée de l'immeuble est lisible et confortable d'accès

⊖ L'utilisation interdite d'un revêtement de sol sur l'espace public

⊖ L'étalage en hauteur et dont le mobilier empiète sur le fil d'eau (configurations interdites)



⊖ ⊖ Destruction de la composition architecturale d'origine : la nouvelle façade en rez-de-chaussée ne présente aucune qualité architecturale

⊖ ⊖ Absence de vitrine, la fermeture se fait par un simple volet métallique

⊖ Le marbre ne s'inscrit pas dans une histoire architecturale parisienne



⊕ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte la composition architecturale de l'immeuble : corniche basse comme limite d'aménagement

⊖ La spécificité de l'activité conduit à l'occultation des surfaces vitrées sous la forme d'aplats de couleur visuellement très prégnant



⊖ L'aménagement des rez-de-chaussée respecte les compositions architecturales des immeubles cependant :

- L'entrée de gauche a perdu sa composition et sa qualité d'origine
- L'enseigne perpendiculaire implantée à cheval de la corniche en perturbe le rôle de limite
- Le mauvais entretien général disqualifie la rue
- La multiplicité des couleurs pour un même établissement (rouge, vert, bleu) n'est pas souhaitable



— — — Bandeau de hauteur beaucoup trop importante et de traitement visuellement trop prégnant (couleurs et emploi de matière à effet miroir)



— — La corniche a été endommagée et il serait souhaitable qu'elle soit rénovée. L'ensemble du cadre en placage sur la façade est de qualité médiocre. Les présentoirs en étalage participent d'un espace public réduit à son vide et donc à sa capacité d'être support d'objets quels qu'ils soient



— — — Bandeau et lettrage de hauteurs trop importantes et de traitement visuellement trop prégnant dont l'effet est aggravé par le bleu, à la fois des vitrages occultés et de l'habillage en menuiserie du rez-de-chaussée et de l'entresol
Par contre il est à noter que la porte d'entrée de l'immeuble garde une lisibilité correcte



— — Enfilade de bandeaux disparates et de mauvaise qualité qui portent fortement préjudice à la perception générale des façades alors même que le dernier aménagement (enseigne GAP) est lui de bonne qualité



⊖⊖ La terrasse ouverte ne doit pas être une enclave confisquée.
Seules les tables et les chaises doivent définir son service sur l'espace public de la rue.
Les parasols publicitaires sont peu à même d'apaiser la perception visuelle de l'espace de la rue et de mettre en valeur l'esthétique générale

⊖⊖ De la même façon, les étalages de l'autre côté de la rue, de part leur densité génère une enclave confisquée à l'espace public de déambulation.
L'effet se trouve accentué par le store-banne de couverture.
La perception pour le piéton est comparable à un espace fermé.
On est donc loin de la notion d'étalage



⊖⊖ La terrasse ouverte ne doit pas être une enclave confisquée.
Les jardinières ne doivent pas composer une barrière infranchissable

03 Rue Saint-Denis > Terrasse fermée



⊖ La terrasse fermée est construite sur l'espace public

⊕⊕ La terrasse fermée respecte les contraintes de sécurité (accès des véhicules de secours) et de gestion de l'espace public (respect du fil d'eau)

⊕⊕ La terrasse fermée respecte la composition du traitement de sol : elle s'aligne sur le calepinage à bonne distance du fil d'eau laissant la possibilité d'une petite terrasse ouverte

⊕ La réalisation est de bonne qualité (dessin des menuiseries, couleur, vitrage clair)



⊖ La terrasse fermée est construite sur l'espace public

⊖⊖ De part l'outrance et les surenchères de ces aménagements et de ses divers mobiliers cette terrasse fermée d'angle de rue, concentre toutes les nuisances visuelles dommageables au partage de la rue et à la mise en valeur de l'espace public et de l'architecture



⊖ La terrasse fermée est construite sur l'espace public

⊖ La terrasse fermée respecte les contraintes de sécurité mais pas de gestion de l'espace public : l'alignement de jardinières contre la façade est en toute limite et les trois porte-menus en travers du fil d'eau (donc hors emprise pouvant être autorisée)

⊖ Le bandeau support d'enseigne, très imposant et lumineux de surcroît, ne respecte pas la composition de l'entresol obturant la partie basse des baies



☹☹☹ Une surface miroir associée à une très médiocre composition de néons offre une prégnance visuelle très forte. De plus la porte d'entrée de l'immeuble devient, de fait, illisible



- ⊕⊕ n° 101 réalisation de référence :
 - Respect et mise en valeur de l'architecture de l'immeuble
 - Grande surface vitrée claire et composition intérieure élégante visible de jour comme de nuit
 - Enseignes sobres
- ☹ n° 99 : bandeau surdimensionné générant une grande prégnance visuelle de jour comme de nuit
- ⊕ Les surfaces lumineuses blanches du rez-de-chaussée ne contredisent pas la composition architecturale de l'immeuble



☹ Une réalisation médiocre pour très belle et intéressante façade Louis XVI (bas-reliefs sous les fenêtres, balcons à rosaces). C'est plus la couleur verte que le lettrage en néon qui est regrettable

[Une simulation graphique pour la mise en valeur du rez-de-chaussée sera proposée dans le cadre de l'étude](#)



- ⊖ ⊖ Auvent sans valeur architecturale qui nuit à la mise en valeur de l'immeuble (la couleur rouge vif accentue la prégnance visuelle)
- ⊖ ⊖ Enseigne de taille disproportionnée à l'emprise du commerce
- ⊖ ⊖ Entrée de l'hôtel réduite à sa plus stricte fonctionnalité
- + Le mobilier de vente, relativement léger, respecte les contraintes de sécurité (accès des véhicules de secours) et de gestion de l'espace public (respect du fil d'eau)
- ⊖ ⊖ Bar-Tabac mitoyen surchargé d'enseignes qui s'étagent jusqu'au troisième étage de l'immeuble



- ⊖ ⊖ Caisson formant auvent qui nuit à la mise en valeur de l'immeuble (la couleur jaune vif accentue la prégnance visuelle)
- ⊖ Le mobilier de vente occupe la moitié de l'espace public du trottoir qui offre de ce fait un profil tout juste correct (étant par ailleurs fort encombré de poubelles et de deux roues en stationnement licite ou non)
- ⊖ ⊖ Les pré-enseignes génèrent un encombrement incompatible avec la sécurité de déambulation dans cette rue très fréquentée
- ⊖ Les plantations de haute tige ne sont pas mises en valeur et l'agrément qu'elles pourraient générer pour le piéton est minimisé de part l'encombrement de l'espace public



- ⊖ ⊖ ⊖ Maintien sur l'espace public de la plateforme support du mobilier de vente en dehors des périodes d'ouverture : encombrement inutile de l'espace public et insécurité pour le piéton
- + Plateforme qui respecte le fil d'eau
- ⊖ ⊖ ⊖ La superposition de trois dispositifs de protection et supports d'enseigne (auvent, store et store-banne) renforce la lourdeur visuelle du rez-de-chaussée par rapport à la rigueur de la composition architecturale des étages



⊖⊖ La superposition de deux dispositifs de protection : marquise ancienne (qui n'est pas d'une qualité remarquable) et store support d'enseigne, génère une confusion visuelle préjudiciable à la lecture de la composition architecturale de l'immeuble

⊖ L'étalage, malgré un mobilier uniforme et de qualité correcte, de part son importance en espace occupé, génère de la confusion à un carrefour très fréquenté (rue Saint-Denis / rue Rambuteau)



La publicité peut-elle faire architecture ?

04 Boulevard de Sébastopol > Rez-de-chaussée commercial / Composition architecturale immeuble



Sur deux immeubles contigus, les entresols sont intégrés dans l'aménagement commercial.

Ce type d'aménagement offre ici des prestations de qualités différentes :

++ Les trois aménagements respectent

- Les corbeaux du balcon du premier étage comme limite d'intervention
- Les portes d'entrée des immeubles leur assurant lisibilité et confort

++ Aménagement magasin sof : une seule couleur sobre associée au blanc et au noir pour la peinture en façade et la signalétique (une seule enseigne en façade et un kakemono perpendiculaire au niveau de l'entresol)

+ Aménagement agence FRAM : on peut regretter que le blanc et le bleu n'aient pas été un peu « éteints » pour donner de la sobriété à l'ensemble ; deux enseignes : une parallèle et une de taille réduite perpendiculaire à la façade

- Aménagement magasin ÉCLAIR : surenchère de signalétique avec occultation complète des surfaces vitrées de l'entresol et une enseigne perpendiculaire surdimensionnée





++ Aménagements de référence :

- Les aménagements respectent les compositions architecturales des immeubles
- Les matériaux, les couleurs, la signalétique et les typographies, les systèmes de fermeture (portails métalliques au niveau des entrées), les grandes surfaces vitrées claires, l'éclairage intérieur et extérieur, les stores, développent une image qualitative à l'exception de deux points :
- L'enseigne perpendiculaire d'OPTIC LAND dont il conviendrait de réduire la taille et de la descendre à hauteur du bandeau
- L'enseigne perpendiculaire de DESSANGE qu'il conviendrait de descendre à hauteur du bandeau



⊖⊖⊖ L'auvent support d'enseigne et le store-banne forment un volume en émergence, très imposant, qui nuit à la mise en valeur de l'immeuble (obturation en particulier de l'entresol).
On peut également noter la surabondance d'enseignes du niveau de l'entresol au niveau du piéton

⊖⊖⊖ L'étalage est composé de mobiliers hétérogènes et de qualité très médiocre



⊖⊖⊖ Le store-banne fixé sous un auvent forme un volume en émergence, très imposant, qui nuit à la mise en valeur de l'immeuble

⊖⊖⊖ La grille de fermeture extérieure, en applique sur la façade du magasin au premier plan est à proscrire



⊖⊖⊖ Le caisson formant auvent et bandeau support d'enseignes [immeuble au premier plan] forme un volume en émergence, très imposant et de qualité médiocre, qui nuit à la mise en valeur de l'immeuble. Ce type d'émergence est à proscrire

⊖ La terrasse fermée de la brasserie est construite sur l'espace public

⊕⊕ L'espace public entre la terrasse fermée et les grilles des arbres est confortable

⊖ Les pré-enseignes posées sur l'espace public posent un problème de confort et de sécurité des piétons



⊕ Les marquises présentant des qualités architecturales peuvent être conservées à condition qu'aucun autre système, store ou banne, de leur soit superposé (référence aménagement magasin GAP)

⊖⊖ Par contre tous les auvents intégrant, ou pas, des bandeaux supports d'enseignes et ne présentant aucune qualité architecturale, devraient être supprimés dans le cadre de projets de réaménagement commercial ou de mise en valeur patrimoniale :

- cf rez-de-chaussée rénové

⊕⊕ intégrant l'entresol dans la composition d'ensemble. La couleur mastic utilisée pour les menuiseries et les poteaux de structure, est particulièrement élégante

⊖⊖⊖ L'installation d'extracteurs d'air conditionné en façade sur auvent ou sur balcon est à proscrire





++ Respect de la porte d'entrée de l'immeuble : lisibilité et confort d'accès

+ Aménagement du rez-de-chaussée commercial de gauche ; on peut cependant regretter que l'entresol n'est pas été l'objet de quelques travaux d'entretien courant : marques d'un ancien bandeau et conservation d'une ligne de spots de qualité médiocre. La couleur violette assez lumineuse est acceptable en l'absence de toutes autres couleurs et de signalétique (unique enseigne en façade à hauteur des yeux du piéton)

- Aménagement du rez-de-chaussée commercial de droite : l'enseigne lumineuse bleu et les menuiseries turquoises manquent d'élégance



++ Respect de la porte d'entrée de l'immeuble : lisibilité et confort d'accès

++ Seule l'entrée du magasin est munie d'un volet métallique de fermeture, laissant les vitrines transparentes

- Le bandeau et le lettrage de l'enseigne gagneraient à être réduit en hauteur : plus élégant et tout aussi visible. La couleur bleue est correcte, elle pourrait être employée pour la porte d'entrée de l'immeuble

- L'enseigne positionnée sur l'élégante ferronnerie du balcon nuit à la mise en valeur patrimoniale de l'enfilade des ferronneries des immeubles haussmanniens



++ Aménagement d'un store-banne unique pour l'établissement d'angle qui laisse l'entresol entièrement visible. Le violet utilisé et la typographie ton sable sont sobres et élégants

+ Les deux enseignes lumineuses (bandeau et perpendiculaire), dont l'utilité pour un café peut être argumentée, restent dans une proportion acceptable



04 Boulevard de Sébastopol > **Bandeau**



++ Respect de la porte cochère de l'immeuble : lisibilité et confort d'accès

++ Aménagement de référence magasin SEBASTO-AUTORADIO :

- Le bandeau gris est bien proportionné par rapport à la composition de l'immeuble
- Le caisson est opaque, seul le lettrage est lumineux donnant de la sobriété à l'installation (malgré les néons bleus dans l'arc des vitrines)

+ Aménagement magasin CHIKEN : le bandeau est de qualité satisfaisante même s'il est entièrement lumineux. La prestation du magasin précédent sera cependant préférée

-- Le bandeau orange est trop large et les vitrines occultées en partie haute par de la signalétique, les spots en émergence trop nombreux : l'ensemble nuit à la lecture du rez-de-chaussée dans la composition d'ensemble de l'immeuble

+++ Importance des plantations bi-latérales qui donne de la qualité à la perspective du boulevard et du confort au piéton ; des bancs publics pourraient être installés



⊖ Bandeau et lettrage dont les hauteurs trop importantes nuisent à la mise en valeur patrimoniale



⊖ Le bandeau blanc gagnerait à être réduit en hauteur tout en conservant le lettrage de l'enseigne identique

⊕ Le volet métallique unique au niveau de la porte d'entrée et la gamme des couleurs utilisées : le gris associé au blanc et au rouge ponctuellement est intéressante



⊖ Les volets métalliques toute largeur qui offrent peu d'agrément visuel à la promenade

⊕⊕ Mobiliers pour le stationnement des deux roues

04 Boulevard de Sébastopol > Accès au secteur piétonnier des Halles



+ Aménagement d'ensemble d'un grand café parisien

- Les jardinières de la terrasse ouverte centrale : il conviendrait de les supprimer au profit d'un marquage au sol de délimitation d'installation et du renforcement du mail planté entre la rue Saint-Denis et le boulevard. Les bannes centrales sont acceptables tant qu'elles sont maintenues en bon état

+ L'importance des noms qui ancrent très simplement une identité de quartier : Café Paris Halles

+ Une seule enseigne



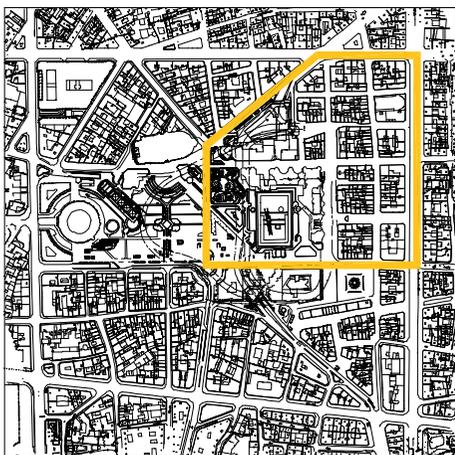
- Image négative du traitement très peu qualitatif de l'entrée routière sur le secteur piétonnier des Halles : mobiliers urbains à rénover et mise en valeur patrimoniale à définir



- Non respect du fil d'eau par certaines terrasses : intransigeance nécessaire pour tout aménagement sur l'espace public

Une réflexion sera menée dans le cadre des propositions afin de définir des aménagements spécifiques d'entrées sur le secteur piétonnier des Halles : développement d'une nouvelle qualité d'espaces publics et affirmation d'une image valorisée du quartier

Rue du Cygne



échelle : 1/2000^e



⊖ ⊖ Store-banne de grande profondeur, qui en période de non-occupation de l'espace public par une terrasse ouverte, nuit à la mise en valeur patrimoniale des immeubles

⊖ ⊖ Bandeaux supports d'enseignes (matériaux, graphisme et couleurs) et stores de l'entresol : ensemble de qualité médiocre

⊖ Enseigne lumineuse perpendiculaire surdimensionnée

⊖ Installation électrique extérieure non sécurisée

⊕ Menuiseries du rez-de-chaussée de qualité et hauteur des bandeaux correcte



⊕ L'aménagement respecte la composition architecturale de l'immeuble

⊖ ⊖ Aménagement de qualité médiocre en rez-de-chaussée d'un bel immeuble Premier Empire :

- État en façade médiocre (menuiseries, peinture, coffre rue du Cygne, spots extérieurs)
- Étalage sur la rue Saint-Denis : nombreux mobiliers disparates

⊕ Le store rue Saint-Denis est neuf

⊕ Une seule enseigne très discrète

⊖ Trois plaques de rue superposées rue du Cygne, deux rue Saint-Denis



⊖ ⊖ Établissement présentant deux extensions sur l'espace public, l'ensemble est dans un état médiocre (le fait que l'immeuble soit actuellement en travaux aggrave sans doute la situation) :

- Terrasse fermée en angle (Rue Pierre Lescot) doublée de jardinières en continu
- Appendice d'angle participant d'une imagerie « Moyen Âge »
- Signalétique sur bâche



⊖ ⊖ ⊖ Les jardinières sont ici utilisées non comme agrément mais soit :

- comme encadrement d'un espace qui serait retranché à l'espace public pour acquérir un statut de type semi-privé : ce type d'installation est à proscrire
- comme « façade » d'une terrasse ouverte : l'aménagement ne se limite pas à une occupation du domaine public (géré dans le cadre du droit à installer une terrasse ouverte) mais aboutit, avec la mise en place d'un store-banne, à la construction d'un volume opaque qui nuit à l'aménité de l'espace public de la rue

Rue de la Grande Truanderie



échelle : 1/2000^e



⊖ ⊖ Fermeture par panneaux de l'emprise de la terrasse ouverte (aménagement temporaire? cet établissement est actuellement fermé)

⊖ ⊖ Bandeau trop large qui nuit à la mise en valeur patrimoniale de l'immeuble

⊖ ⊖ Mauvais état du store

⊕ Respect du fil d'eau comme limite à l'occupation de l'espace public



⊖ Utilisation de jardinières et de paravents ajourés comme limite de l'emprise d'une éventuelle terrasse ouverte (?)

⊕ ⊕ Les pots en terre cuite vernissée verte et les plantations d'arbustes sont de qualité. En petit nombre ils peuvent agrémenter une terrasse ouverte



⊖ ⊖ Utilisation de jardinières surmontées de structures séparatives transparentes (l'ensemble de qualité médiocre) comme limite d'une terrasse ouverte centrale : il conviendrait de les supprimer, de limiter l'espace occupé par marquage au sol et de conforter, voir de densifier les plantations de haute tige avec installation de bancs publics

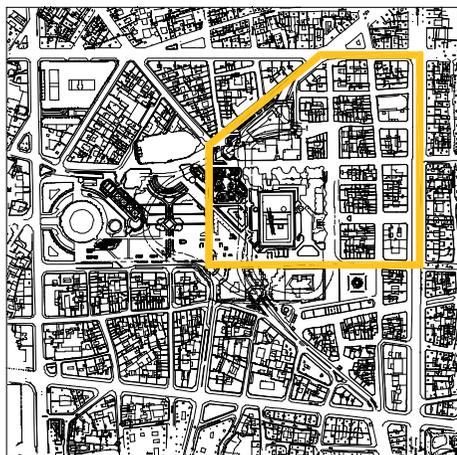
⊕ Les bannes centrales sont acceptables tant qu'elles sont bien entretenues



⊕ Aménagement de qualité du rez-de-chaussée commercial qui respecte la composition architecturale de l'immeuble. Le rouge est vif mais acceptable tant que la peinture reste bien entretenue

⊖ Les arceaux de protection posent un problème de sécurité du piéton : ils pourraient sans doute être supprimés ou remplacés par des potelets plus élégants

Rue Mondétour



échelle : 1/2000^e



⊖⊖ État et qualité très médiocre de la construction au premier plan. Cet état est d'autant plus préjudiciable que la construction s'inscrit aussi en perspective de la rue de la Grande Truanderie. Une opération de démolition-reconstruction serait à envisager dans le cadre du projet d'ensemble de rénovation du quartier

⊖⊖⊖ La terrasse ouverte déborde sur le fil d'eau



⊖⊖ État médiocre de l'ensemble de l'aménagement du rez-de-chaussée qui nuit à la mise en valeur patrimoniale de l'immeuble

⊖⊖ Les enseignes perpendiculaires sont surdimensionnées

⊖⊖⊖ Les jardinières de mauvaise qualité et utilisées comme limite de la terrasse ouverte sont à supprimer



⊕⊕ Les aménagements du rez-de-chaussée sont de bonne qualité, ils apportent par le mouvement des stores et le choix des couleurs (orange, noir et blanc) de l'aménité à une architecture à la rigueur sèche

⊖⊖⊖ Les jardinières (de mauvaise qualité) utilisées, non comme agrément, mais comme encadrement d'un espace qui serait retranché à l'espace public pour acquérir un statut de type semi-privé, sont à proscrire

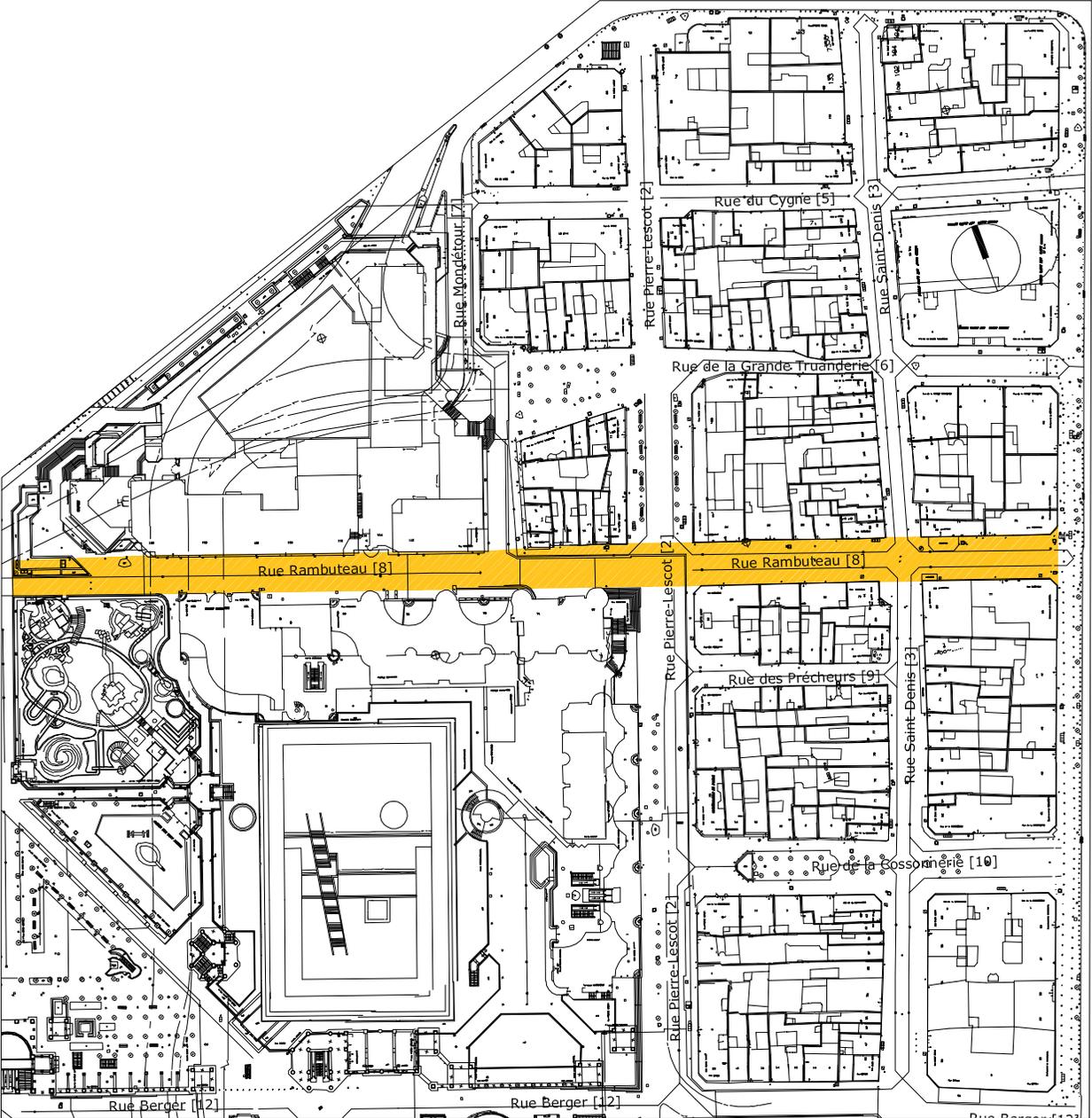
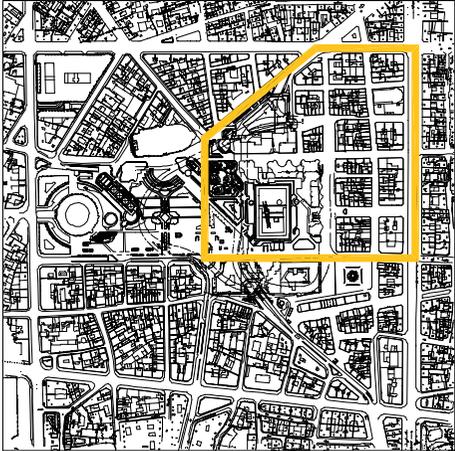


⊖⊖ Le bandeau-support d'enseigne lumineuse nuit à la lecture de l'intéressante architecture de l'entresol

⊕ Le store-banne rayé bleu et blanc peut servir de référence en matière de couleur dans le cadre de la charte générale

⊖⊖⊖ Les jardinières (de mauvaise qualité) utilisées, non comme agrément, mais comme limite entre deux rez-de-chaussée sont à proscrire

Rue Rambuteau



échelle : 1/2000^e



La volonté de lecture des perspectives architecturales et leur mise en valeur n'est envisageable que si l'espace public des carrefours reste le plus vaste et le plus libre de tout encombrement possible car c'est, de ces sites stratégiques, que la découverte architecturale est la plus aisée dans un tissu dense où chaque rue n'offre en général que peu de recul pour la vision des étages au-dessus des commerces



- ++ Aménagement de référence :
- Mise en valeur de la composition architecturale de l'immeuble
 - Couleur et implantation des stores et de la signalétique : aucune enseigne en émergence (on peut cependant regretter la signalétique collée sur les vitrines)
 - Vitrines s'inscrivant dans la composition d'ensemble



- + Aménagement correct dans un environnement architectural peu attractif : façade en retrait, accès aux immeubles peu lisibles : un éclairage spécifique et de qualité est certainement à envisager



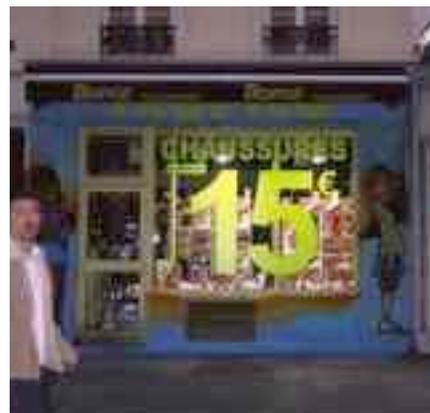
- + Aménagement satisfaisant dans une situation très singulière sur le quartier : l'espace public est ici très vaste, sans qualité et l'architecture peu intéressante. Ce sont les aménagements de rez-de-chaussée qui portent à eux seuls la qualité de vie. Il est tout à fait souhaitable qu'un projet pour l'espace public soit envisagé



- ++ Aménagement de référence :
- Bandeau enseigne dans un juste rapport de taille avec l'entrée et les vitrines
 - Couleur et typographie élégantes



- Bandeau et lettrage de l'enseigne surdimensionnés
- Occultation de la vitrine et des portes d'entrée au profit d'une signalétique surdimensionnée, le tout générant une prégnance visuelle trop forte depuis l'espace public



- ++ L'aménagement respecte la composition architecturale de l'immeuble, le cadre en applique est support de dessins de bonne qualité graphique, l'enseigne est déclinée en peinture sur le bandeau et sur le bajoyer du store de façon satisfaisante
- Signalétique surdimensionnée (réalisée sur support fluorescent de surcroît) sur la vitrine générant une prégnance visuelle trop forte depuis l'espace public de jour comme de nuit



- Enseigne perpendiculaire surdimensionnée



⊖ ⊖ Terrasse fermée installée sur l'espace public sur une profondeur trop importante : elle nuit à une circulation agréable sur l'espace public et le rapport de son volume à l'immeuble et à la perspective de la rue est dommageable. Même si elle respecte en l'état le fil d'eau, il serait souhaitable qu'elle se limite en profondeur à la première ligne de dalles du calepinage

+ L'étalage en façade, et ponctuellement sur de petits mobiliers, du magasin au premier plan reste acceptable



⊖ ⊖ Terrasse de statut «terrasse ouverte» entièrement fermée par des bâches opaques doublées d'arbustes en pots empiétant sur le fil d'eau et d'une pré-enseigne sur l'espace public de déambulation. Cette configuration pose la problématique de différenciation claire entre terrasse fermée et terrasse ouverte



⊖ ⊖ L'étalage en extérieur génère, de part son ampleur, un encombrement de l'espace public dommageable. Même s'il respecte en l'état le fil d'eau, il serait souhaitable qu'il se limite en profondeur à la première ligne de dalles du calepinage.

Dans le cadre des propositions il pourrait également être envisageable de quantifier la surface de vente en extérieur en fonction de la surface de vente intérieure, celle-ci devant être nettement supérieure

⊖ ⊖ Le store-banne vient se surajouter à la marquise et le bandeau de façade est de qualité graphique médiocre



⊖ Le mobilier de l'étalage est uniforme mais l'emprise d'espace public utilisée reste trop importante, d'autant plus en l'occurrence, que l'étalage est en continuité d'un autre et juste avant une terrasse fermée : une bande entière d'espace public perd de fait son statut et de façon dommageable



⊕ L'accès aux personnes à mobilité réduite est possible

⊖ Les pré-enseignes sur l'espace public sont un obstacle à la déambulation

⊖ La terrasse fermée présente une profondeur trop importante dommageable à la mise en valeur patrimoniale



⊕ Le traitement de la structure d'angle présente une qualité de matériaux (mosaïque de carreaux de faïence) et de couleurs intéressante

Rue des Prêcheurs



échelle : 1/2000^e



⊖ Vaste mur aveugle supportant un panneau publicitaire qui malgré sa taille n'offre pas un rapport d'échelle intéressant



- ⊖ ⊖ Volets métalliques graffés : la problématique principale (outre la plus ou moins grande qualité graphique) est la prégnance visuelle générée par un traitement presque en continu de ce type
- ⊖ ⊖ Malgré le respect de la limite entre rez-de-chaussée et premier étage, la qualité médiocre des bandeaux, le surdimensionnement de l'enseigne lumineuse perpendiculaire et la disparition de la porte d'entrée d'immeuble nuisent à la mise en valeur patrimoniale



- ⊖ Volet métallique et entretien médiocre de la façade n'offre pas une image valorisante depuis l'espace public
- ⊕ La représentation historique montrant l'angle de la rue à une époque antérieure est le seul élément qui donne un peu d'aménité à cette portion de rue

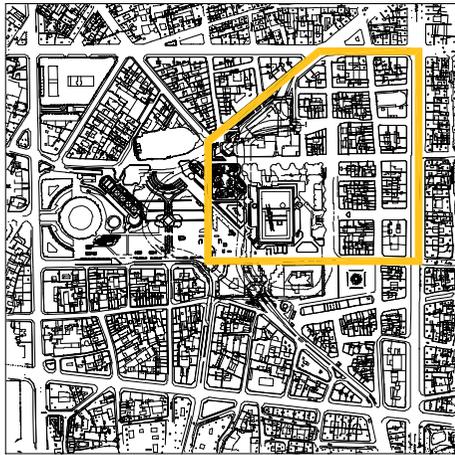


- + Grille métallique offre un peu de neutralité dans la perspective générale des volets métalliques graffés
- Prégnance visuelle de la grille positionnée en façade (devant la vitrine) et des spots en émergence



- + Grille métallique positionnée derrière la vitrine
- + Lisibilité et confort d'accès à la porte d'entrée de l'immeuble
- Médiocrité de la composition architecturale et graphique, en particulier du bandeau

Rue de la Cossonnerie



échelle : 1/2000^e



+++ Importance du mail : beau port tortueux des plantations de haute tige à conforter. Les mails de liaison entre l'intérieur du quartier des Halles et les grands axes périphériques seront étudiés dans le cadre des propositions

++ Agrément du bassin : il pourrait être envisagé l'installation de mobilier confortable

- Nuisance des bacs de propreté



- Maintien des structures verticales de limitation de l'emprise de l'étalage et des jardinières en période de fermeture même si dans ce cas la nuisance est faible

- - Enseigne perpendiculaire magasin PARKWAY surdimensionnée



- Signalétique temporaire surdimensionnée

- Qualité médiocre de l'aménagement d'ensemble (malgré l'unité de traitement et de teinte), pléthore de spots et enseignes perpendiculaires visuellement trop prégnantes



⊖ Aménagement sommaire pour la boutique d'une marque importante : bandeau mal proportionné, spots en émergence, volets métalliques de base



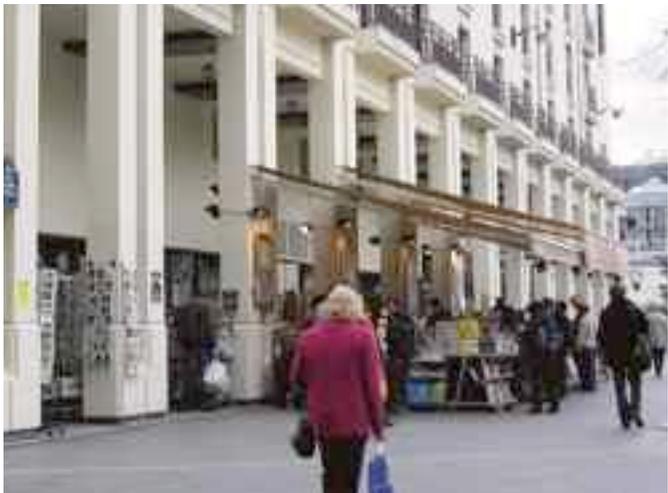
⊖ On peut regretter le choix d'une fermeture totalement occultante étant donné le nombre de vitrines sur la rue



+ Aménagement de référence qui participe de la mise en valeur de l'immeuble : marquise restaurée, utilisation de grands carreaux de faïence blanc encadrant des surfaces vitrées bien dessinées traitées couleur mastic, signalétique élégante (pas d'enseigne en émergence)

⊖ Pléthore de spots fixés sur la marquise l'alourdit visuellement

⊖⊖⊖ Kiosque de vente à emporter rajoutée perpendiculairement à la façade : implantation à proscrire



- + L'étalage est important en superficie, mais il est unique en façade ouest et l'espace de la place permet une telle implantation. Les stores fixés à mi-hauteur des poteaux de structure ne nuisent pas à la lecture de la composition architecturale de l'immeuble ; à noter leur couleur sobre et l'absence d'enseigne, la seule signalétique est celle imprimée sur les bajoyers
- Les présentoirs de cartes postales qui débordent de l'espace défini par les stores et l'espace couvert entre l'étalage extérieur et la boutique. D'une manière générale un peu plus de rigueur dans la présentation améliorerait la qualité d'ensemble
- L'installation électrique extérieure pourrait être plus soignée

- + + L'aménité de la place publique autour de la Fontaine des Innocents qui demande à être confortée pour une plus grande mixité d'utilisation : installation de mobiliers urbains de confort et de mobiliers de stationnement pour les vélos

- + + + Importance des plantations de haute tige qui doivent être confortées : elle donne du confort d'usage et participent à l'affirmation de l'échelle architecturale de la place

- + + L'aménagement des rez-de-chaussée commerciaux en façade nord est globalement correct et respecte la composition architecturale des immeubles : on peut regretter la superposition d'un store vert et d'un bandeau rouge chez POMME DE PIN ; il conviendrait de descendre toutes les enseignes lumineuses au niveau des bandeaux



++ Réalisation de référence :

- L'aménagement du rez-de-chaussée respecte la composition architecturale de l'immeuble et laisse visibles et confortables les deux entrées d'immeubles de part et d'autre
- L'unité d'ensemble, la signalétique discrète (on peut cependant regretter l'enseigne reportée au-dessus des fenêtres du premier étage)
- La couleur uniforme, respectent la rigueur architecturale de cette typologie d'immeuble
- La terrasse ouverte n'est aménagée qu'avec des tables et des sièges

-- Stationnement deux roues sur trottoir et trop près des plantations



+ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte la composition architecturale de l'immeuble
On peut cependant regretter :

- Le traitement architectural médiocre des baies de l'entresol
- Les extracteurs d'air conditionné posés sur l'auvent
- La difficile lecture de la porte d'entrée à cause des stores positionnés en continuité l'un de l'autre
- Les bandeaux larges
- Les espaces vitrés translucides



-- Les médiocres aménagements de part et d'autre de la belle porte d'entrée nuisent fortement à sa mise en valeur

12 Rue Berger > Étalage / Terrasse



— Aménagement d'un linéaire d'étalages divers en rez-de-chaussée d'un immeuble sans qualité architecturale : la rue ne présente sur ce linéaire qu'une seule façade bâtie et un gabarit important, la prégnance visuelle de ce type d'installation est donc moins dommageable que dans les autres rues du quartier



++ Aménagement de bonne qualité :

- Profondeur de la terrasse fermée acceptable par rapport à la largeur du trottoir planté
- Terrasse ouverte aménagée uniquement avec tables et chaises dans la continuité de la terrasse fermée
- Store de proportion correcte
- Une seule enseigne perpendiculaire



++ Aménagement de bonne qualité :

- Terrasse ouverte sous store-banne (dont l'entretien devrait être meilleur)
- Store individuel par baie au niveau de l'entresol
- Association intéressante du noir et du rouge orangé



++ Réalisation de référence :

- L'aménagement du rez-de-chaussée respecte la composition architecturale de l'immeuble
- L'unité d'ensemble, la signalétique discrète, une seule enseigne perpendiculaire à hauteur du bandeau, la couleur uniforme, respectent la rigueur architecturale de cette typologie d'immeuble



+ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte la composition architecturale de l'immeuble ; la porte d'entrée est lisible et confortable

- L'enseigne du bandeau est composée de lettrage néon de dimension acceptable ; elle est allumée de jour comme de nuit

+ L'enseigne perpendiculaire est de taille acceptable et positionnée au niveau du bandeau

- L'association du rouge et du jaune pour la signalétique imprimée sur le bajoyer ne fait qu'accentuer la prégnance visuelle de l'ensemble



+ L'aménagement du rez-de-chaussée respecte de façon majoritaire la composition architecturale de l'immeuble

- L'enseigne du bandeau est composée de lettrage néon de dimension acceptable ; elle est allumée de jour comme de nuit

--- Mauvais état du store-banne

13 Rue des Innocents & Rue de la Ferronnerie > Rez-de-chaussée commercial / Composition architecturale immeuble



Rue des Innocents



Rue de la Ferronnerie



+++ Ensemble architectural remarquable du XVII^e siècle : premier exemple d'immeuble uniforme d'une longueur de 120 m dont les deux extrémités (qui initialement se raccordaient avec les bâtiments bordant le cimetière des Innocents) datent du XIX^e siècle (l'extrémité ouest est traitée dans le chapitre Place Marguerite-de-Navarre)

+++ Importance des alignements plantés à conforter; la rue des Innocents dont l'emprise est importante jusqu'à la place Joachim-du-Bellay et la rue de la Ferronnerie jusqu'à son intersection avec la rue Sainte-Opportune, pourraient recevoir du mobilier urbain de confort et du mobilier de stationnement deux roues

+ L'aménagement des rez-de-chaussée traversants n'est pas uniformément à la hauteur de la qualité patrimoniale : le magasin BICHE DE BERE et le café COUR COURONNE peuvent servir de références

- Le passage sous arcade manque d'aménité : un projet d'éclairage avec des lanternes anciennes (modèle de celles en applique sur façade monté en suspension) serait à envisager



+ L'aménagement est de bonne qualité

- La terrasse fermée est, en superficie et en volume, très importante : elle est construite sur l'espace public en appendice de l'immeuble



- - Terrasse de statut « terrasse ouverte » entièrement fermée par des bâches en partie transparentes. Cette configuration peu valorisante en terme d'image, à la fois pour l'immeuble et l'espace public de la rue, pose la problématique de différenciation claire entre terrasse fermée et terrasse ouverte



- - Terrasse fermée pour un café déclinant une décoration de type « exotique ». Le décor sur le bandeau (qui se développe au-dessus de la corniche de séparation entre rez-de-chaussée et premier étage) nuit à la lecture de la composition architecturale de l'immeuble. L'association du jaune et du rouge accentue l'impact visuel de l'ensemble. Les plantes en pots viennent surajouter à l'opulence de la décoration. L'ensemble est bien entretenu



- ⊕ L'aménagement du magasin au premier plan est correct à l'exception du store et de son mécanisme en mauvais état
- ⊖ L'aménagement des deux magasins suivants est médiocre : stores en mauvais état, bandeaux jaune et blanc beaucoup trop larges, occultation d'une partie de la vitrine



- ⊖⊖⊖ L'aménagement du magasin « à la vache » est inadmissible
- ⊖⊖ L'aménagement en façade de l'atelier de tatouage est très dégradé

Ces deux médiocres façades pénalisent au premier chef la boutique située au centre et qui présente un aménagement correct (même si le bleu est un peu dur) mais au-delà toute la perspective architecturale de la rue



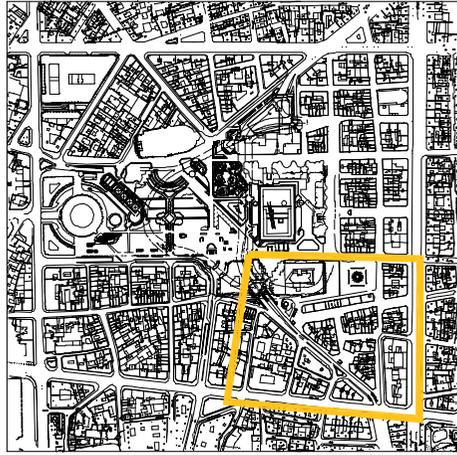
🔴🔴🔴 Ce n'est pas aujourd'hui une place, c'est un espace public sans image avec une seule fonctionnalité : accès au parking souterrain

La problématique des rez-de-chaussée commerciaux n'y est que secondaire. L'hôtel NOVOTEL gère de façon correcte son parvis et le marquage de son entrée. La grande brasserie installée dans l'immeuble construit au XIX^e siècle à l'extrémité de la très belle composition du XVII^e siècle est aujourd'hui fermée

Un projet d'espace public est indispensable. Il devra s'inscrire dans le projet global développé pour la rénovation du quartier ; il devrait prendre en compte les alignements plantés des rues des Innocents et de la Ferronnerie comme éléments de composition



Rue de la Reynie



échelle : 1/1500^e

15 Rue de la Reynie > Rez-de-chaussée commercial / Composition architecturale immeuble

La rue de La Reynie a une particularité : elle présente deux façades très différentes : une façade nord aux aménagements de bonne qualité architecturale et graphique et une façade sud où les rez-de-chaussée occupés par des commerces de restauration affirment une surenchère qui va jusqu'à la confusion et en tout cas incompatible avec une mise en valeur patrimoniale



++ Une transformation architecturale a été opérée, sans doute dans la première moitié du xx^e siècle, sur l'immeuble d'angle avec le boulevard Sébastopol. Si elle ne peut être affirmée en modèle, sa qualité architecturale et la réhabilitation récente pour un grand café est intéressante. Sa composition marque l'image de ce carrefour avec un grand axe structurant. Les stores-bannes de couleur noisette sont élégants



++ Dans la continuité architecturale du café le magasin LE CENTIMÈTRE qui affirme l'ancienne composition en façade, offre par ailleurs une grande surface vitrée claire très agréable

++ Le salon de coiffure a restauré une ancienne devanture en bois. On peut regretter l'enseigne perpendiculaire à cheval sur la corniche. Il conviendrait de la descendre à hauteur du bandeau



++ Respect de la composition architecturale ancienne pour le magasin DIESEL



⊖⊖⊖ Les aménagements en continu créent un espace en enclave retranchée des flux annexant même les arbres de haute tige. Il s'agit d'une dérive très dommageable pour l'image de la rue et de l'espace public du secteur piétonnier plus généralement. Il convient d'envisager à court terme la suppression des jardinières, des parasols et des pré-enseignes et que l'espace de confort généré par les plantations (entre lesquelles des bancs publics pourraient être installés) soit regagné sur l'emprise actuelle des aménagements privés

⊖⊖ Les bandeaux supports d'enseignes lumineuses montent trop haut et masquent la composition architecturale des entresols

⊖⊖ Les accès véhicules au secteur piétonnier doivent faire l'objet d'un projet de rénovation



+++ Cet immeuble récemment réhabilité (au carrefour avec la rue Saint-Denis) donne une image juste de ce qu'un bon projet génère de qualité et de lisibilité de perception depuis l'espace public : uniformité de traitement et de teinte, menuiseries en bois peint, surfaces vitrées claires, pas d'enseigne



+ Même si l'appendice architectural construit dans l'angle de cet immeuble donnant sur le boulevard de Sébastopol a détruit la composition initiale sur les deux niveaux sous balcon, le traitement graphique en façade présente des qualités et ancre le lieu dans une histoire

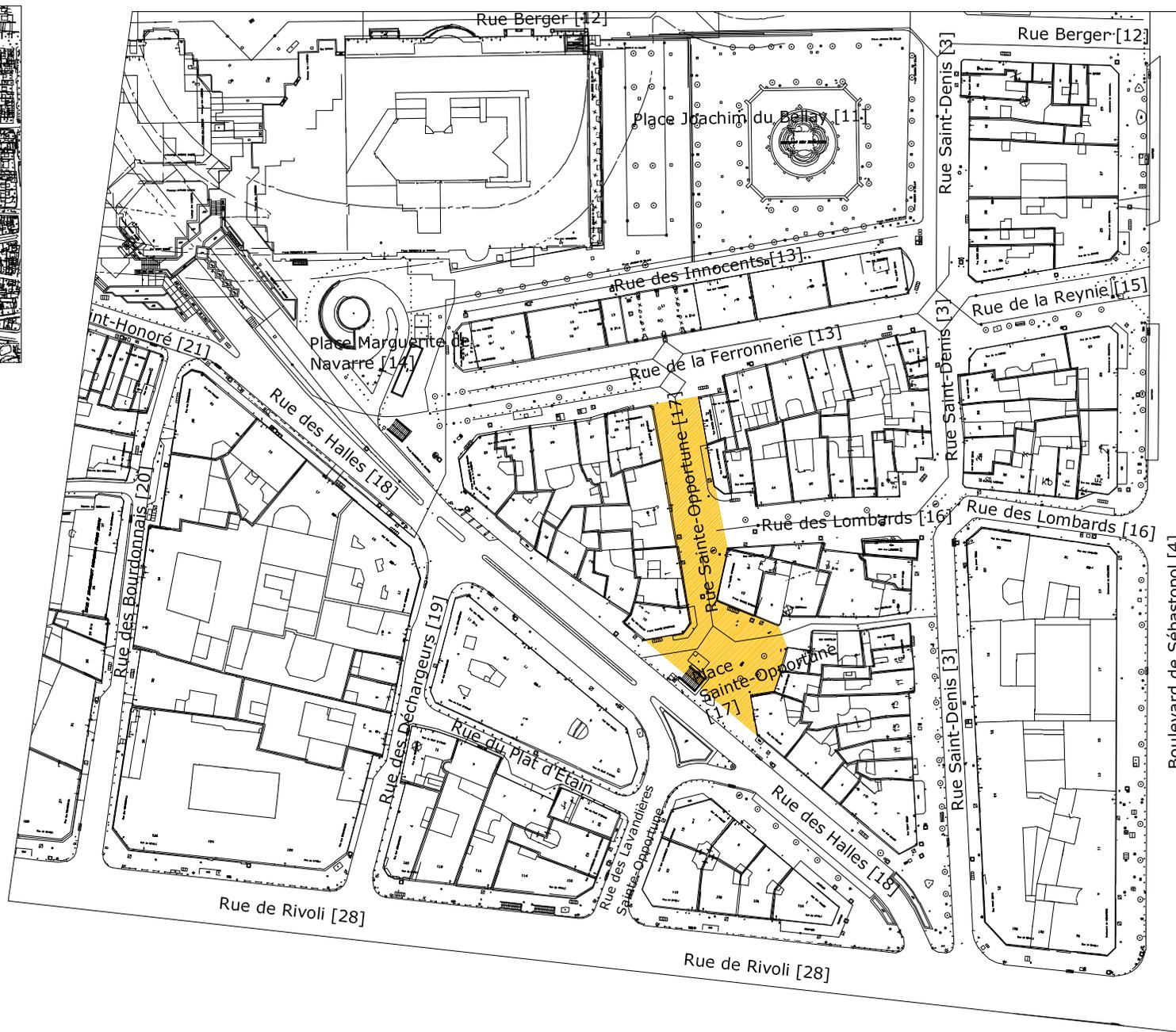
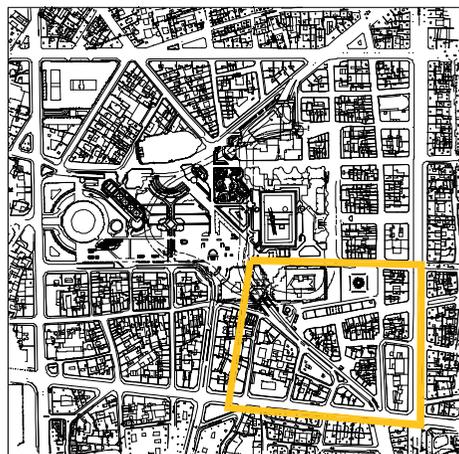


+ Marquise ancienne de qualité correcte : il est cependant regrettable que les surfaces vitrées ne soient pas maintenues en état car ce sont elles qui donnent de l'élégance à l'ouvrage. Ce type d'ouvrage est d'autant plus acceptable qu'il n'y a pas d'autre auvent ou store-banne d'importance dans la perspective de la rue. Toutes les enseignes ou autre signalétique sont sous la marquise



- La terrasse fermée est construite sur l'espace public. Elle compose le nouveau rez-de-chaussée de l'immeuble, l'ancien n'existe plus. L'effet est d'autant plus fort dans cette portion de rue, que deux autres terrasses encadrent cet établissement. L'implantation construite respecte le fil d'eau, l'enseigne lumineuse est de taille acceptable. Les pré-enseignes doivent être supprimées

Rue et place Sainte-Opportune



échelle : 1/1500^e



⊖ ⊖ Prégance visuelle très forte de cet immeuble à l'architecture rude et dont le rez-de-chaussée aujourd'hui sans vocation commerciale ne fait qu'accroître le peu d'aménité



⊕ ⊕ Réalisation de référence :

- Cadre en applique sur la façade qui respecte la composition architecturale de l'immeuble
- Utilisation du blanc et du métal pour la menuiserie et les enseignes positionnées en suspension devant les grandes surfaces vitrées claires



⊕ ⊕ Réalisation de référence :

- Surface vitrée maximale (associant transparence à hauteur des yeux et opalescente dans la partie haute de la vitrine) cernée d'un cadre métallique noir
- Enseigne unique très discrète



+ Auvent restauré avec toute sa surface vitrée, les lanternes fixées en dessous complètent l'objet dans un esprit d'unité

- Arbustes en pots (par ailleurs de bonne qualité) délimitent un espace qui serait partiellement retransché à l'espace public pour acquérir un statut de type semi-privé : ce type d'installation n'est envisageable qu'au plus près de la façade



- Étalage sous la forme d'un assemblage de nombreux mobiliers disparates mais en bon état, et posés sur l'espace public sans souci particulier de confort pour le client

+ Les présentoirs se cantonnent à l'espace défini par les stores-bannes

+ Design de l'enseigne lumineuse indiquant la vente de tabac



- - - Ce n'est pas aujourd'hui une place, c'est un espace public sans image. Les mobiliers urbains y sont posés sans souci de cohérence d'ensemble. L'espace public y est réduit à son statut de vide pouvant recevoir des objets quels qu'ils soient. La problématique des rez-de-chaussée commerciaux n'y est que secondaire

Un projet d'espace public est indispensable. Il devra s'inscrire dans le projet global développé pour la rénovation du quartier. La sortie de métro et des plantations de haute tige à conforter sont les premiers éléments de qualité structurants

- L'étalage devant le kiosque à journaux : l'utilisation de caisses en guise de mobilier de présentation n'aide pas à la qualification de la place





++ Aménagements des rez-de-chaussée commerciaux qui respectent la composition architecturale des immeubles

- On peut cependant regretter le débatement trop important du store par rapport à la largeur du trottoir et le surdimensionnement de l'enseigne lumineuse qui devrait être réduite et descendue au niveau du bandeau

+ Store rayé vert et blanc et devanture classique en menuiserie bois peinte en vert foncé et lettrage doré



-- Des travaux de transformation ont nuit à la qualité de composition architecturale de l'entresol de l'immeuble

- L'étalage est installé sur l'espace public du trottoir, réduisant l'espace de déambulation à sa plus juste emprise; store-banne de qualité médiocre

+ Épicerie de proximité dans un quartier où ce type de commerce présente un déficit largement repris dans les demandes émanant des associations d'habitants



--- Bandeau lumineux très largement surdimensionné ayant un impact visuel inacceptable



+++ Aménagement de référence : respect de la composition architecturale de l'immeuble, bandeaux étroits en limite entre le rez-de-chaussée et l'entresol, tous deux largement vitrés, association élégante du vert foncé pour les menuiseries et du grège pour les stores et le lettrage de petite dimension, lisibilité et confort de la porte d'entrée



Cette réalisation pose la problématique de l'occultation complète des surfaces vitrées en rez-de-chaussée.

⊕ Une partie des vitrines de ce magasin, dont la façade principale est rue de Rivoli, sont occultées par de grands tirages numériques de photographies dont la présente qualité est de fait garante de la qualité esthétique globale générée

⊖ Problématique d'implantation commerciale en rez-de-chaussée des immeubles récents dont la composition fait alterner en façade les entrées des locaux techniques et les vitrines commerciales ; elles souffrent de plus d'une composition légèrement en retrait par rapport à l'aplomb vertical des étages : accentuation de l'effet d'ombre



⊖⊖ Le mauvais état du mur pignon aveugle, sur lequel sont, de plus, installés des éléments de signalétique de qualité médiocre et un panneau publicitaire, nuit à la perception de l'installation commerciale dans sa globalité



⊖ La terrasse ouverte est installée sur l'espace public du trottoir limitant l'espace de déambulation à sa plus juste mesure

⊕⊕ Aménagement de référence : respect de la composition architecturale de l'immeuble, store-banne et mobiliers bleus formant un ensemble élégant, plantations en nombre limité de bonne qualité, bandeau support d'enseigne discret



⊖⊖⊖ On ne peut que s'interroger sur les choix en matière de plantations dans ses jardinières par ailleurs sans aucune qualité



+++ Aménagement de référence : il s'agit des vitrines latérales du magasin dont la façade principale est rue de Rivoli.

- L'aménagement met en valeur la composition architecturale de l'immeuble.
- Le ravalement de la façade en pierre, l'association entre la structure métallique noire et les grandes surfaces vitrées, les discrètes enseignes sur bandeau et l'unique en perpendiculaire, donnent de l'élégance à l'ensemble



○ L'aménagement du commerce de gauche en empiétant sur cette belle porte cochère du XVII^e siècle (cartouche bordé d'écailles) nuit à sa lecture et à sa mise en valeur et ce, malgré une qualité générale acceptable

Une simulation graphique pour la mise en valeur du rez-de-chaussée sera proposée dans le cadre de l'étude

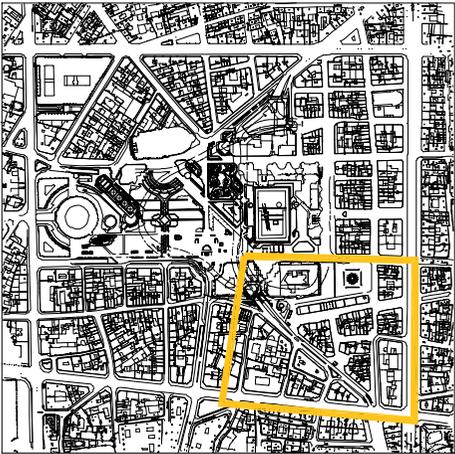


⊖ ⊖ Le bandeau beaucoup trop large nuit, de part sa prégnance visuelle, au rapport d'échelle entre rez-de-chaussée et étages. L'association d'un bleu dur et du blanc accentue encore l'effet



⊖ ⊖ La juxtaposition, dans des rues de petit gabarit comme celle-ci, de toutes sortes d'émergences perpendiculaires aux façades (enseignes, kakemonos publicitaires, signalisation réglementaire) amène la disparition complète de la perspective architecturale à hauteur des yeux du piéton

Rue des Bourdonnais



échelle : 1/1500^e



— — — Façade latérale d'un magasin dont la façade principale est rue de Rivoli : toutes les vitrines sont traitées en verre réfléchissant, le revêtement du bandeau est dégradé, l'ensemble est de qualité médiocre et nuit à l'image de la rue



— — L'aménagement du rez-de-chaussée ne ménage aucune transparence. La multiplicité des aspects de surfaces et des couleurs, la pré-enseigne posée sur l'espace public du trottoir, génèrent une image générale assez médiocre

+ L'enseigne lumineuse perpendiculaire positionnée à hauteur du bandeau est de dimension acceptable



— — L'enseigne perpendiculaire est surdimensionnée. Elle devrait être réduite et descendue à hauteur du bandeau. Le gabarit du trottoir ne permet pas l'installation d'une terrasse ouverte

+ L'aménagement en façade est correct



+ L'aménagement d'ensemble respecte la composition architecturale de l'immeuble, la porte d'entrée est lisible, la terrasse ouverte, uniquement composée de tables et de chaises, est acceptable au niveau de la sur-largeur du trottoir

— Le bleu turquoise n'est pas très approprié pour Paris et la signalétique est de qualité assez médiocre



⊖⊖ L'aménagement du rez-de-chaussée n'est pas de nature (importantes enseignes lumineuses rouges, revêtement en carrelage gris) à mettre en valeur ce très bel immeuble du début du XVIII^e siècle (agrafes sculptées, superbe balcon godronné qui dessert huit travées au carrefour, belle ferronnerie des appuis de fenêtres)

⊕ Ce commerce participe de l'histoire du quartier des Halles



⊕⊕ Façade commerciale historique intégrant rez-de-chaussée et premier étage dans un cadre de boiseries vernies, maintenue en très bon état

⊖ On pourra regretter un store vert assez banal qui manque d'élégance sur cette façade



⊕⊕⊕ Immeuble de belle prestance récemment réhabilité : l'aménagement du rez-de-chaussée et de l'entresol se base sur une structure métallique noire et de grandes surfaces vitrées claires (occultables à l'entresol par des voilages) au dessin très élégant

⊖ Le stationnement des deux roues demanderait à être organisé



+++ Très joli boutique de fleuriste : aménagement élégant dans l'utilisation des plantes, des couleurs et de la typographie

- L'étalage est installé sur l'espace public du trottoir ne laissant qu'un espace calibré au plus juste pour la déambulation



++ Magasin de fruits et légumes répondant à l'attente des habitants du quartier

-- La fermeture est assurée par un volet roulant, les livraisons et l'installation des étalages génèrent une occupation du trottoir qui nuit au confort et à la sécurité des piétons ; état de fait aggravé par le stationnement illicite de nombreux deux roues



++ Point de vente en emporter dont l'aménagement est de bonne qualité (store-banne violet, mobiliers en inox) : il peut servir de référence en la matière

- Le mobilier est installé sur l'espace public du trottoir ne laissant qu'un espace calibré au plus juste pour la déambulation



+ + Petite terrasse ouverte peu profonde, installée sur un élargissement ponctuel du trottoir.
Le store-banne rouge, le mobilier font partis de l'image du « petit café parisien »

- On peut regretter le choix du jaune vif pour la menuiserie

- - Les pré-enseignes sont à supprimer ; le stationnement illicite des deux roues est préjudiciable au confort du piéton

+ La grille de fermeture noire des boutiques du passage Saint-Honoré reste dans l'esprit du portail du passage

+ Bandeau signalétique s'inscrivant dans l'architecture du porche du passage

Rue du Pont-Neuf



échelle : 1/1500^e



- ⊖ Store-banne en continu sur deux immeubles ne permet plus la lecture des immeubles en tant qu'entité architecturale
- ⊖⊖ Le bandeau support d'enseignes lumineuses est en émergence au-dessus de la corniche de séparation entre le rez-de-chaussée et l'entresol, il masque de ce fait les garde-corps en ferronnerie ; l'enseigne lumineuse centrale est surdimensionnée
- ⊖⊖ L'aménagement en émergence vient buter contre la corniche de la porte d'entrée portant ainsi préjudice à sa qualité de composition, d'autant plus que viennent se surajouter, du mobilier technique public, de la signalisation réglementaire et un bac de propreté

- ⊕⊕⊕ Réalisations de référence : dans les deux cas la composition architecturale de l'immeuble est mise en valeur : élégance des menuiseries noires (métal ou bois), grandes surfaces vitrées, pas d'enseigne en bandeau ou perpendiculaire, signalétique discrète et sobre



⊖⊖ Bâches latérales opaques qui ont un impact visuel fort dans la perspective de la rue; d'autant plus dommageable qu'il s'agit d'un fleuriste, commerce qui apporte de l'aménité dans la déambulation. La pré-enseigne du commerce au premier plan est à supprimer

+ Petite « contre-terrasse » dans un élargissement ponctuel du trottoir

⊖ L'étalage et la terrasse sont installés sur l'espace public, cependant l'espace de déambulation reste correct



+ Petite terrasse ouverte uniquement composée de tables et de chaises formant un ensemble élégant

⊖ La terrasse est installée sur l'espace public laissant un espace de déambulation minimal



⊖⊖ Étalage présentant pléthore d'articles sur des mobiliers disparates générant une grande confusion visuelle. Il conviendrait sans doute de quantifier le volume de marchandise présentable en étalage extérieur par rapport au volume présenté à l'intérieur du magasin, celui devant toujours resté supérieur

+ L'étalage se cantonne au volume défini par l'aplomb de la façade



⊖⊖⊖ Aménagement outrancier et médiocre se développant sur deux niveaux : enseigne lumineuse en bandeau surdimensionnée, verre réfléchissant, surenchère de signalétique et de couleurs crues

⊕⊕ Stationnement deux roues organisé sur un espace gagné sur la chaussée

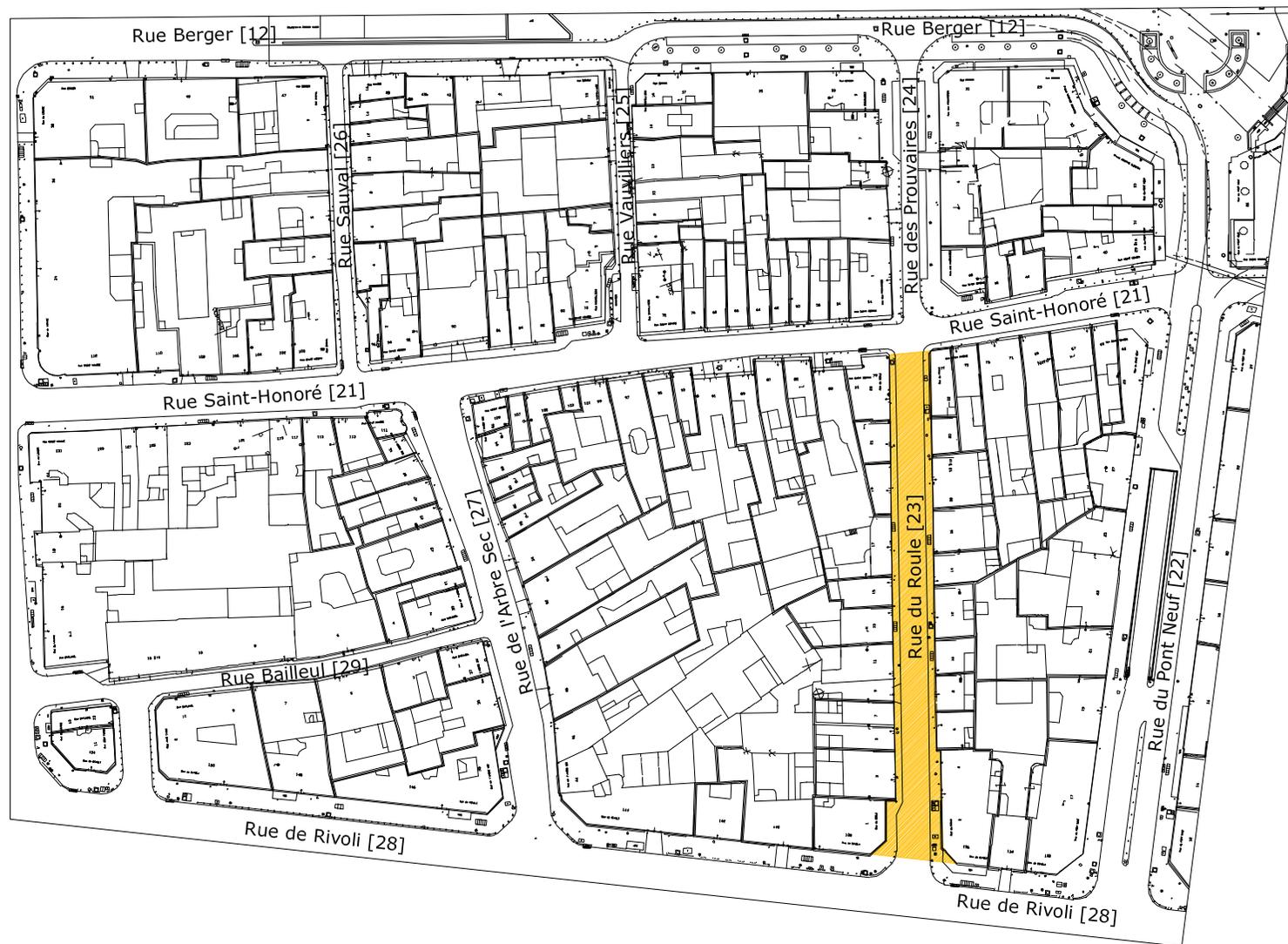


⊖⊖ Auvent sans qualité architecturale qui nuit à la mise en valeur patrimoniale de la perspective architecturale

⊖ Le bleu et le vert sont ici moins élégants que le blanc



Rue du Roule



échelle : 1/1500^e



++ Aménagement de référence :

- La devanture s'adapte à la composition architecturale du rez-de-chaussée et se cale sous la corniche
- Elle offre une grande surface vitrée claire
- Une seule enseigne est imprimée sur le bajoyer du store
- La lisibilité et le confort d'accès de la porte d'entrée de l'immeuble sont corrects
- Les tonalités choisies pour les menuiseries en bois et le store-banne sont dans la même gamme d'ocres
- L'ensemble est très bien entretenu.



Le store-banne vient couvrir une part importante de l'emprise du trottoir



++ Aménagement de référence :

- La devanture respecte à la composition architecturale du rez-de-chaussée
- Elle offre une grande surface vitrée claire
- Une seule enseigne est imprimée sur le bajoyer du store
- Le contraste entre la menuiserie noire et le store grège donne de l'élégance à l'ensemble
- L'éclairage intérieur doux donne de l'aménité à la vision depuis l'espace public
- L'ensemble est très bien entretenu.



Le store-banne vient couvrir une part importante de l'emprise du trottoir



+ L'aménagement respecte la composition architecturale de l'immeuble

+ Les menuiseries en bois vernis au rez-de-chaussée et en bois peint à l'entresol offrent de grandes surfaces vitrées claires

+ L'enseigne placée en bandeau et réalisée en métal est élégante

+ Le rouge est élégant avec la pierre de la façade

- Les stores sont moins élégants que dans les exemples précédents, surtout le petit au-dessus de la vitrine de droite, de part sa dimension très réduite



+ L'aménagement des rez-de-chaussée commerciaux est respectueux de la composition architecturale très homogène de la rue

- Les enseignes lumineuses (trois pour le tabac brasserie) reportées systématiquement au niveau du premier étage ont un impact visuel fort dans la perspective (fort mais pas forcément « marchand »). La plupart de ces enseignes (ou publicité) sont de dimension correcte et pourraient être installées à hauteur des bandeaux sans perdre leur statut d'annonce (à la fois pour les piétons et les automobilistes)



+ Façade en applique de type classique, d'un vert éteint élégant en juxtaposition du blanc de la façade de l'immeuble et du noir de la porte d'entrée. La fermeture se fait à l'arrière de la vitrine. On peut cependant regretter l'opacité du volet métallique.

Rue des Prouvaires



échelle : 1/1500^e



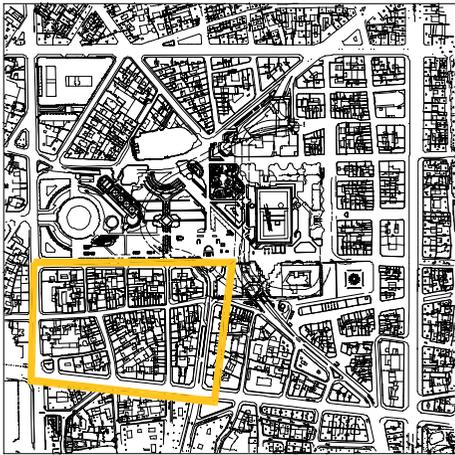
- ➕ Aménagement globalement correct pour cet établissement de superficie très importante, implanté à l'angle avec la rue Berger :
 - Il respecte la composition architecturale de l'immeuble en se calant sous la corniche au-dessus de l'entresol (même si les baies vitrées ont été entièrement rénovées en menuiseries métalliques avec pour partie des structures en émergence, type « bow window » qui ne doivent rien à la composition d'origine)
 - L'association du noir et du rouge offre de la sobriété malgré les multiples enseignes lumineuses
 - L'enseigne perpendiculaire est de dimension correcte et se positionne sous la corniche entre deux baies vitrées

- ⊖ La terrasse fermée est construite sur l'espace public du trottoir ne laissant à la déambulation qu'un espace réduit au plus juste de sa fonction ; d'autant plus qu'il longe un espace de stationnement en permanence utilisé par de nombreuses camionnettes ou camions de livraisons.



- ➕ Aménagement évoquant l'architecture du Moyen Âge, globalement correct même si les baies vitrées du rez-de-chaussée sont très largement occultées par des affiches diverses. L'enseigne sur poutre est discrète et l'enseigne perpendiculaire évidée et de dimension correcte est fixée entre les deux fenêtres du premier étage occupé par l'établissement

Rue Vauvilliers



échelle : 1/1500^e



+ + Aménagement classique pour ce restaurant faisant partie de l'histoire du quartier :

- Devanture en bois peinte en rouge foncé (avec surlignage blanc des moulures)
- Enseigne peinte sur bandeau
- Bannes fixes, dans la même teinte, très légèrement en saillie avec reprise de l'enseigne sur le bajoyer

- La petite enseigne métallique pourrait être descendue à hauteur du bandeau, laissant libre la lecture de l'enfilade des ferronneries élégantes de l'entresol

- - L'enseigne lumineuse est de dimension trop importante par rapport à l'emprise de l'établissement.
De la même façon il serait intéressant pour la mise en valeur patrimoniale qu'elle soit descendue au niveau du bandeau

- - Les jardinières (sans qualité) encombrant l'espace public du trottoir déjà extrêmement réduit



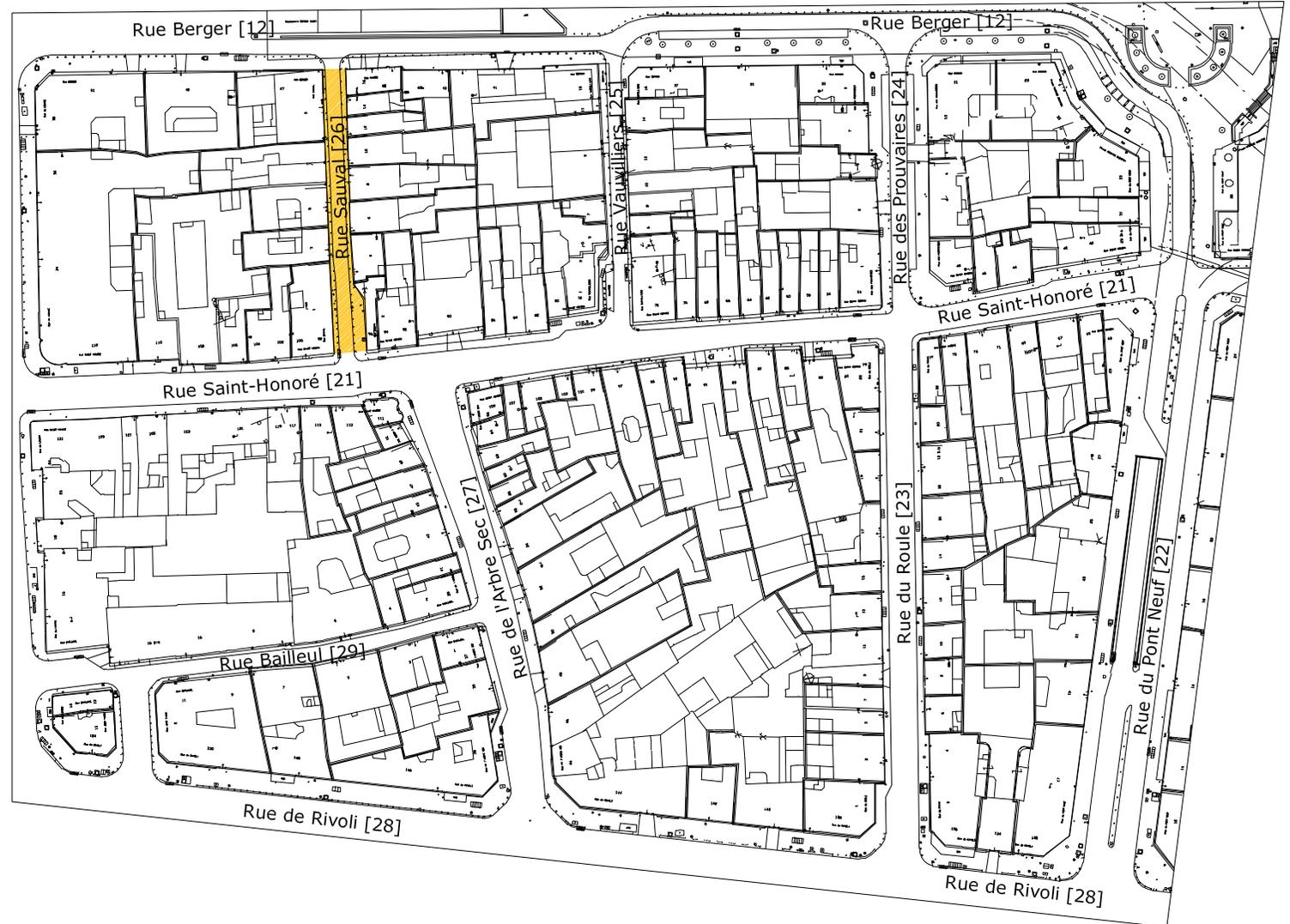
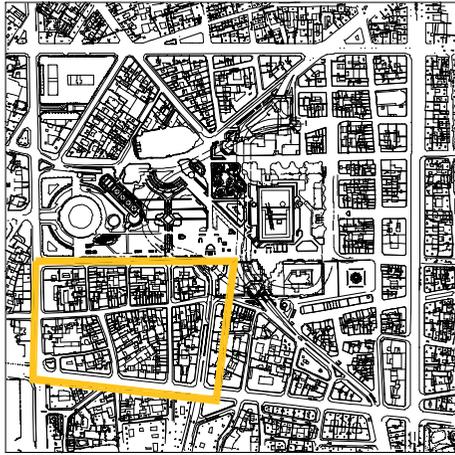
+ Détail d'une composition « asiatique » à base de carreaux de faïence assez élégante (le bandeau par contre est médiocre)

+ Les bambous en pot qui participent de la même image sont installés sur l'espace privé de l'entrée en retrait laissant libre de passage tout l'espace public



+ Aménagement soigné du rez-de-chaussée même si, tout en restant sous l'assise du premier étage, il ne s'intègre pas à la composition architecturale initiale de l'immeuble ; il offre un espace privé, ouvert et couvert, donnant sur un trottoir d'emprise dérisoire et donc dépourvu de tout confort pour le piéton

Rue Sauval



échelle : 1/1500^e



++ Aménagement classique de bonne qualité pour ces restaurants qui développent des devantures alliant menuiseries bois peintes et surfaces vitrées claires.

- L'association du rouge et du noir ou le ton sable sont élégants
- Les enseignes sur bandeau sont discrètes (pas d'enseigne en émergence)
- La table installée dans un élargissement ponctuel du trottoir est acceptable

– Le porte-menu installé sur l'espace du trottoir, et la jardinière sans intérêt

– Le stationnement illicite des deux roues sur le trottoir nuit au confort de déambulation

++ Aménagement de référence :

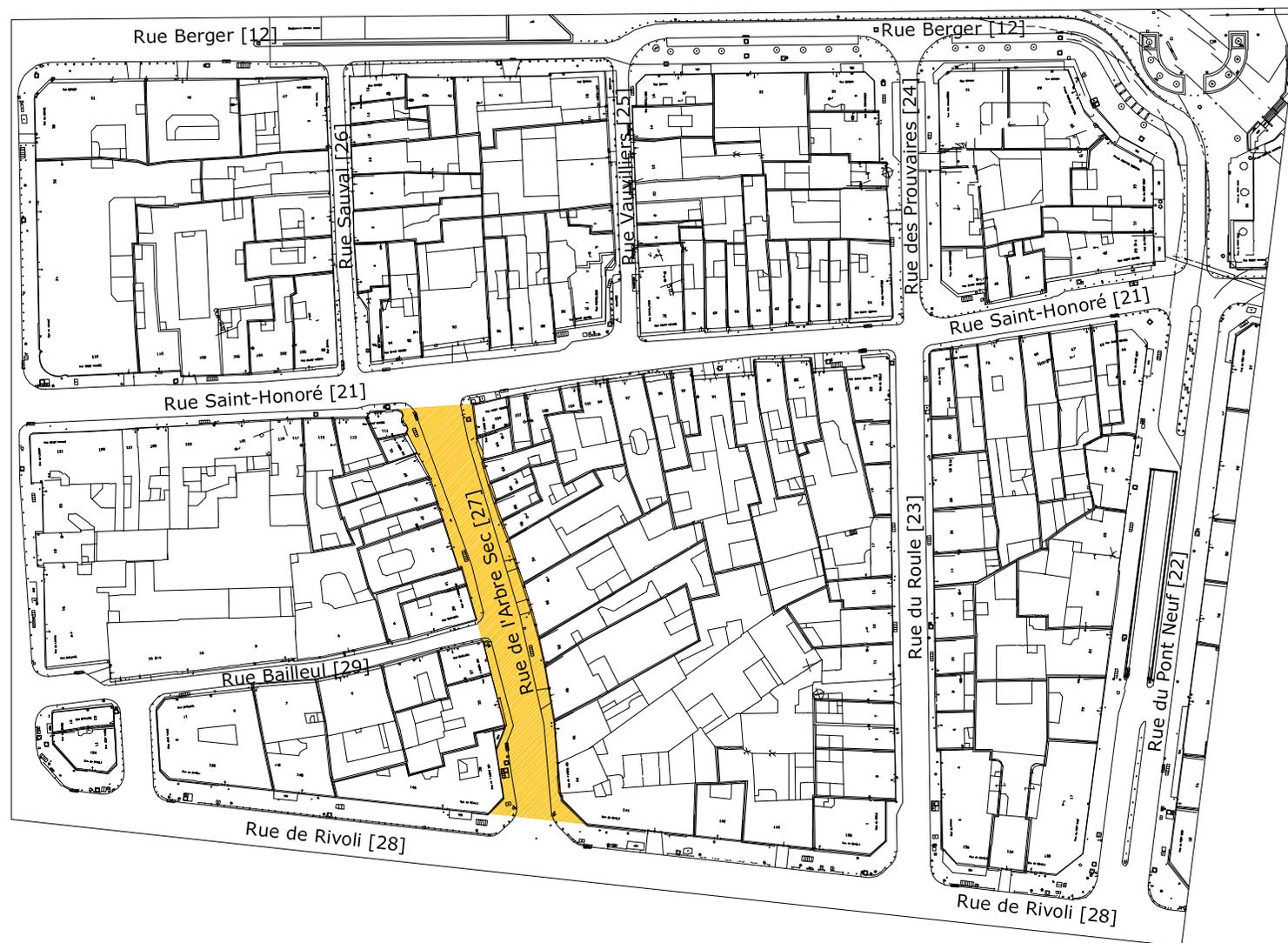
- Inscription simple dans l'ouverture du rez-de-chaussée
- Menuiserie en bois peinte en vert foncé, grande surface vitrée claire
- Enseigne peinte sur le bandeau, typographie simple couleur argent
- Grille intérieure avec larges mailles laissant voir les objets en présentation

++ Aménagement d'un comptoir de vente à emporter intérieur sans aucune émergence ou installation sur l'espace public : il ouvre par l'intermédiaire d'une baie (menuiserie bois soignée).

Le bleu ciel offre une douce neutralité en juxtaposition de la pierre calcaire de l'immeuble

+ Grille portail de fermeture sert de porte-menu lorsque l'établissement est ouvert

Rue de l'Arbre sec



échelle : 1/1500^e



++ Aménagement respectueux de la qualité architecturale de cet immeuble ancien, rénové au XVIII^e siècle, présentant de belles ferronneries Louis XV (inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques) :

- Le bandeau étroit est traité dans la tonalité claire de l'immeuble, l'enseigne peinte est simple et discrète
- Aucune enseigne en émergence

+ Malgré des aménagements différents (bandeaux plus ou moins larges, stores-bannes) l'ensemble respecte :

- La composition architecturales des immeubles
- La lisibilité et le confort d'accès des portes d'entrée des immeubles
- Les couleurs restent dans les tonalités de brun, d'ocre et de noir

- Les enseignes perpendiculaires qui s'égrainent à hauteur variable et toujours au-dessus de la limite entre rez-de-chaussée et premier étage perturbent la mise en valeur patrimoniale de la perspective

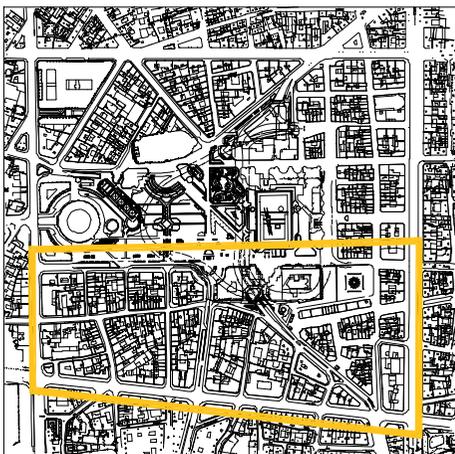


- + Bandeau- enseigne sobre et de proportion élégante pour SURFACE TO AIR
- - Bandeau trop large qui donne de la lourdeur à l'aménagement du rez-de-chaussée pour le magasin ERAM
- Rideau métallique noir de fermeture, très bien entretenu mais offrant peu d'aménité à la déambulation piétonne
- + Signalétique élégante et discrète peinte sur le rideau métallique
- - Étalage sur l'espace public du trottoir réduit de fait à sa plus juste fonctionnalité



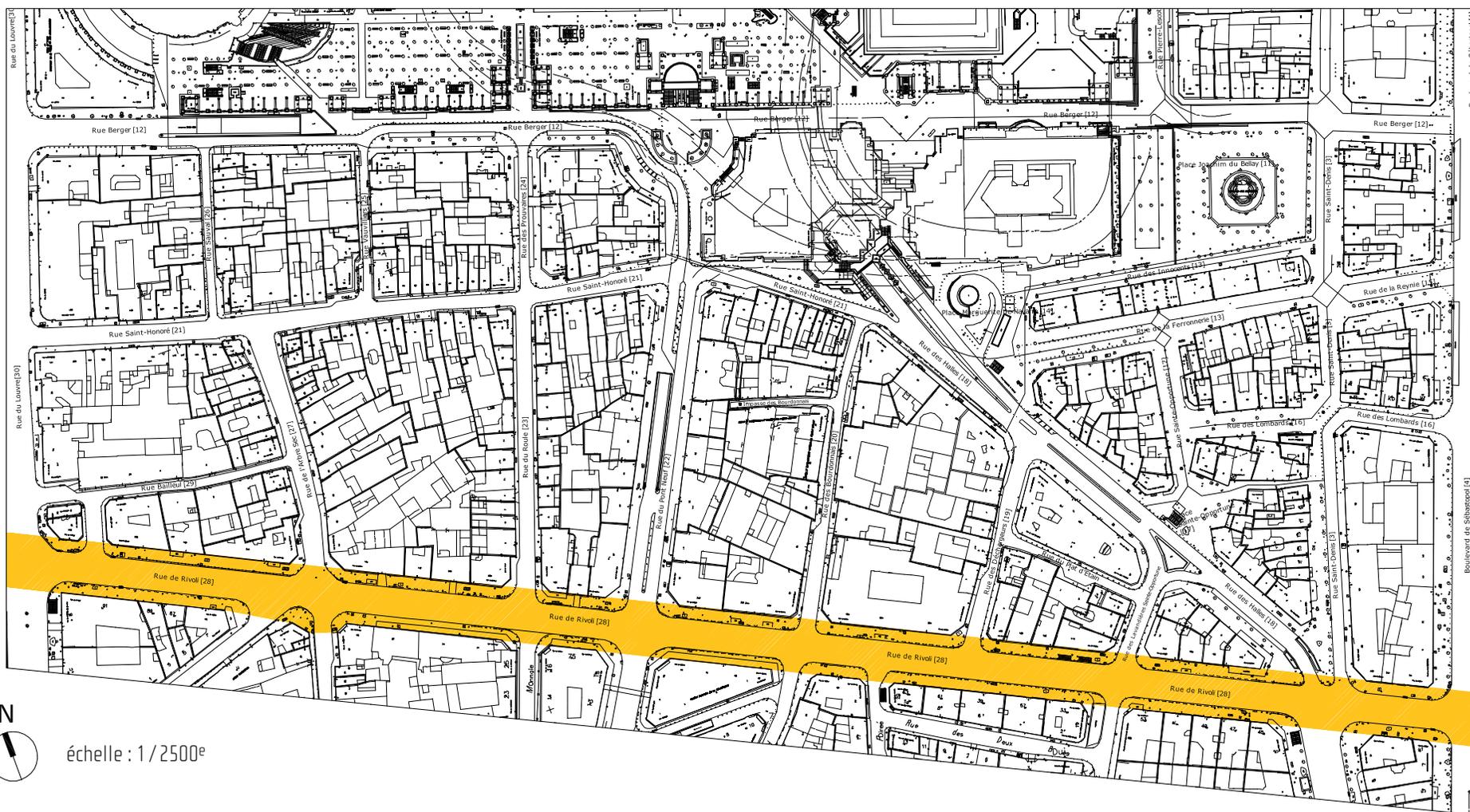
- Stationnement de deux roues sur l'espace public du trottoir devant l'élégante Fontaine de la Croix-du-Trahoir, construite en 1529 et reconstruite en château d'eau en 1775. Un espace de stationnement devrait être aménagé à proximité rue Saint-Honoré afin de dégager complètement l'espace devant la fontaine
- + + Installation de quelques tables et chaises sur un élargissement ponctuel du trottoir sans nuisance pour la déambulation du piéton et vecteur de convivialité. La jardinière qui n'apporte aucun agrément est à supprimer

Rue de Rivoli



« Aujourd'hui, la rue de Rivoli peut être comparée, par certains de ses aspects, à l'avenue des Champs Élysées. Pour les grandes enseignes il est indispensable d'avoir une vitrine parisienne tournée vers une clientèle internationale. Celles qui n'ont pas pu s'implanter sur les Champs Élysées cherchent donc à tout prix à trouver une autre installation dans un haut lieu touristique. Il s'agit de promouvoir des produits présents ou qui ne vont pas tarder à l'être dans les pays d'origine des touristes. »

Extrait de *Étude sur les échanges entre la rue de Rivoli et le quartier des Halles, mars 2003*
Direction du développement de l'activité économique et de l'emploi - Mairie de Paris





- ++ Aménagement d'un magasin en rez-de-chaussée de deux immeubles contigus :
 - Façades en appliques qui respectent la corniche de chacun des immeubles comme limite d'intervention
 - Matériaux de qualité : métal et bois peint
 - Une seule enseigne en applique, de dimension réduite s'adaptant au bandeau et des enseignes « pochoir » à hauteur des yeux du piéton
 - Grandes surfaces vitrées pour l'aménagement de gauche
 - Conception photographique et graphique de qualité pour un grand tirage numérique qui occulte la vitrine de droite et déborde sur le bandeau

- La façade en applique à droite cadre un peu trop justement la porte d'entrée de l'immeuble



- - La façade en applique propose un découpage inélégant autour de la porte d'entrée, préjudiciable à la mise en valeur patrimoniale de l'immeuble. Il aurait été préférable de scinder en deux la composition et de garder toute hauteur, jusque sous le balcon, la façade d'origine en pierre

- L'aménagement de l'entresol fait disparaître la composition architecturale des baies de l'entresol à l'exception de la fenêtre centrale (qualité de la composition initiale?)

- + Aménagement d'un magasin en rez-de-chaussée et entresol :
 - Deux enseignes en applique de dimension correcte s'adaptant aux bandeaux et une enseigne sur la surface vitrée occultée de la fenêtre centrale de l'entresol
 - Grandes surfaces vitrées pour l'aménagement en rez-de-chaussée
 - Conception photographique et graphique de qualité pour deux grands tirages numériques format publicitaire positionnés au niveau entresol au-dessus de chacune des vitrines

- On peut regretter l'enseigne pour une radio fixée sur la ferronnerie du balcon du premier étage, bien qu'elle reste dans des proportions et un traitement discrets



- +++ Aménagement de référence d'un magasin en rez-de-chaussée qui participe à la mise en valeur patrimoniale de ce bel immeuble du XIX^e siècle

- Façades en appliques au dessin élégant et sobre qui respectent la corniche de l'immeuble comme limite d'intervention et l'amplitude de la porte porche
- Une seule enseigne par travée de dimension et de graphisme élégant
- Très grandes surfaces vitrées claires
- Association du gris chaud, du vert kaki clair et du blanc donne de l'élégance à l'ensemble



+++ Aménagement de référence d'un magasin en rez-de-chaussée et entresol qui participe à la mise en valeur patrimoniale de ce très bel immeuble

- Trois enseignes en bandeaux : dimensionnement élégant, typographie simple, blanc sur le vert kaki foncé de la menuiserie métallique, un logo discret sur la vitrine centrale à l'entresol



--- Le bandeau en saillie est trop large et nuit fortement à la mise en valeur architecturale de l'immeuble

- Le fait que la façade en pierre ait été peinte sur les deux premiers niveaux accentue très fortement la dichotomie visuelle entre l'espace commercial et les niveaux supérieurs de l'immeuble

- Les stores et les bannes sont de qualité médiocre

- Les étalages extérieurs implantés correctement le long de la façade participent tout de même de la médiocrité d'ensemble



--- Les deux auvents en saillie, l'occultation complète de l'entresol par un tirage numérique criard sont très préjudiciables à la mise en valeur architecturale de ce bel immeuble du XIXe siècle et plus globalement influence négativement les visions en perspective de la rue



⊖⊖ Installation de pré-enseignes lumineuses fixées sur la ferronnerie des garde-corps de cet immeuble d'angle à la position stratégique entre les rues de Rivoli, des Halles et Saint-Denis. L'ensemble nuit fortement à la mise en valeur architecturale de l'immeuble et génère une prégnance visuelle importante depuis l'espace élargi du carrefour.

Dans la perspective de la rue de Rivoli, l'effet est surenchéri par l'enseigne lumineuse perpendiculaire du magasin ANDRÉ surdimensionnée (sur quatre niveaux à partir du premier étage)

Dans la perspective de la rue Saint-Denis, l'effet est surenchéri par l'enseigne lumineuse perpendiculaire du magasin DAMART surdimensionnée (entre entresol et premier étage)

L'aménagement temporaire de panneaux publicitaires sur la clôture opaque d'un chantier en cours associés au panneau de chantier occultant deux baies de l'entresol de l'immeuble d'angle ne sont pas, non plus, vecteurs de mise en valeur patrimoniale

⊕⊕ La signalétique sous la forme de kakemonos toute hauteur utilisée par certains des grands magasins de la rue, (même si elle occulte de fait, dans la perspective, l'architecture de l'immeuble, visible par ailleurs frontalement) est de bonne qualité plastique et graphique. Ils participent de l'image du grand magasin dans la mémoire collective. La possibilité de leur installation doit donc être confortée mais doit leur être réservée à une telle échelle

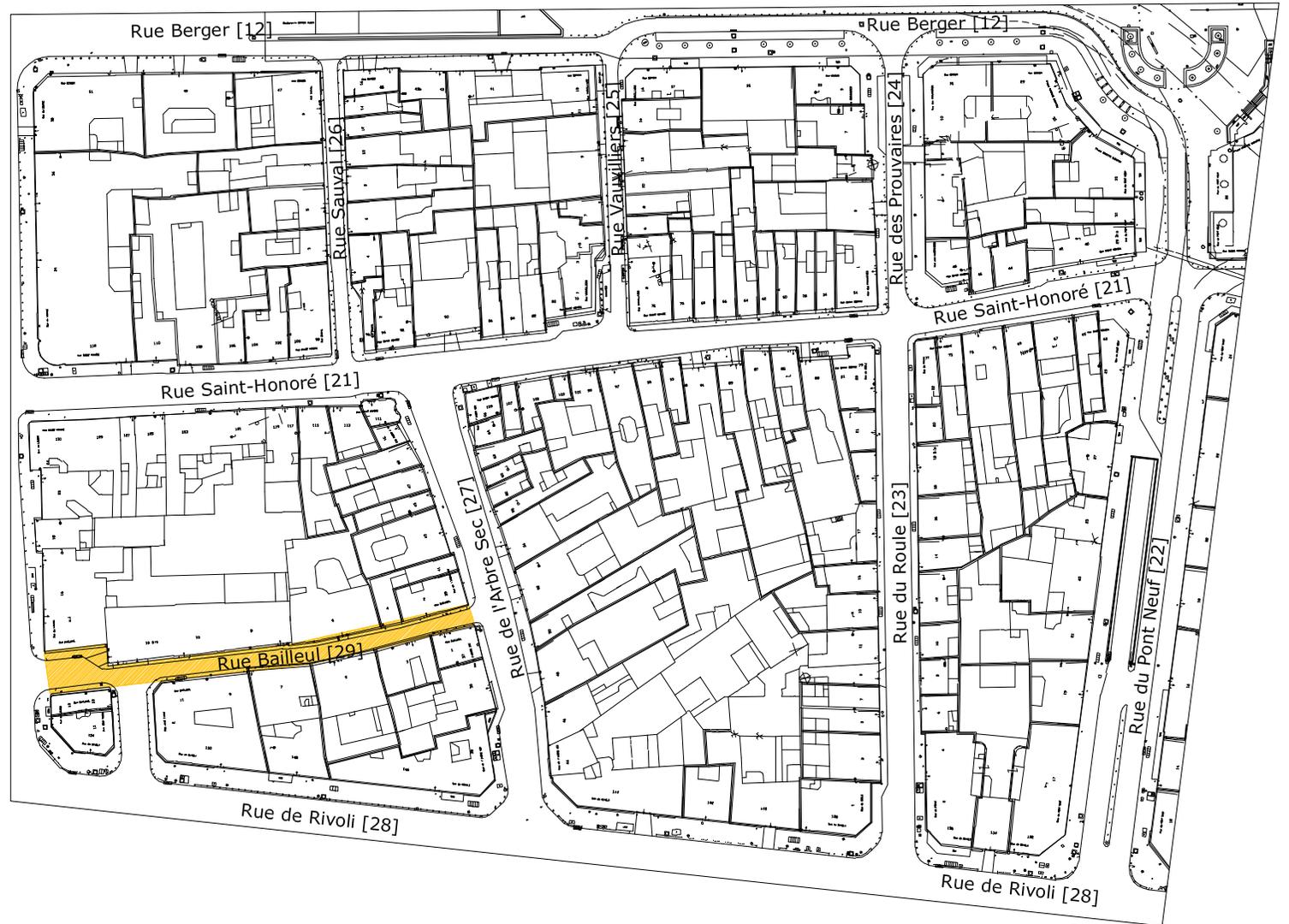
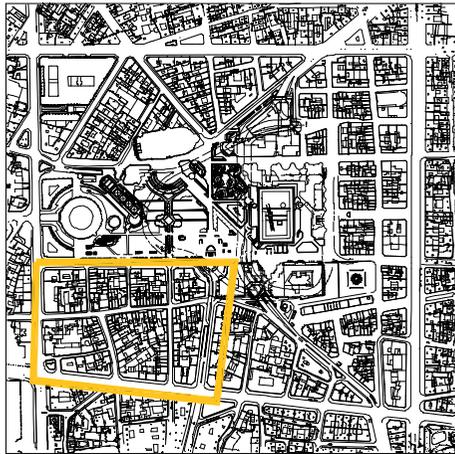


⊖ La terrasse ouverte est aménagée sur l'espace public, cependant son emprise réduite offre un espace de déambulation confortable

⊕ ⊕ Aménagement de bonne qualité :

- La façade respecte la composition architecturale de l'immeuble : corniche comme limite d'intervention, confort et lisibilité de la porte d'entrée de l'immeuble
- Le store banne est limité en profondeur à la fonctionnalité de la petite terrasse ouverte
- Le mobilier se compose de tables et de chaises au design élégant
- ⊖ On peut regretter les deux appareils de chauffage assez encombrants
- ⊖ ⊖ La pré-enseigne est à supprimer (elle est un obstacle à une déambulation sécurisée sur un axe très fréquenté)
- L'association du rouge orangé et du vert acide est élégante et vive
- Une enseigne en applique sur bandeau et une enseigne lumineuse perpendiculaire, toutes deux discrètes

Rue Bailleul



échelle : 1/1500^e



+++ Aménagement de très bonne qualité des rez-de-chaussée « arrières » des magasins ouverts sur la rue de Rivoli : WE et ADIDAS
Dans les deux cas, l'aménagement participe d'une mise en valeur patrimoniale des immeubles

Pour WE :

- Façade élégante en bois peint, positionnée en applique, avec un soin particulier apporté à la résolution du retour à une verticalité par rapport au fruit naturel de l'immeuble
- L'association du blanc pour les étages, du vert anglais pour la devanture et de l'orange et jaune du logo, est élégante et vive
- Les surfaces vitrées sont occultées, mais la qualité graphique de la composition est visuellement intéressante
- Aucune enseigne ni en bandeau ni en émergence

Pour ADIDAS :

- Ravèlement de la façade en pierre avec menuiserie métallique adaptée au dessin des baies en arcs pour le premier immeuble, façade en bois peint, positionnée au nu de la façade en pierre pour le second immeuble ; le tout de grande qualité
- L'association du vert kaki foncé et du gris souris est élégante
- Les surfaces vitrées sont occultées, mais la qualité des photographies génère un espace visuel de grande qualité
- La grille de ventilation est très bien intégrée au dessin de façade
- Aucune enseigne ni en bandeau ni en émergence

--- Le trottoir déjà très étroit devient inutilisable suite à la pose des potelets.
Le piéton est rejeté sur la voie de circulation



+ Aménagement d'un magasin en rez-de-chaussée de qualité correcte basée sur une composition simple :

- Le bandeau de dimension correcte forme limite entre rez-de-chaussée et étage
- Le blanc de la façade est repris sur les parties verticales en rez-de-chaussée, le bandeau et le socle sont peints en noir
- L'unique enseigne est peinte en gris clair sur le bandeau, la typographie est simple
- Des surfaces vitrées claires occupent tout l'espace entre les murs de structure, la menuiserie métallique est peinte en blanc
- On peut regretter que la grille de fermeture intérieure ne soit pas coffrée
- Il aurait été préférable que les spots en émergence aient été fixés sur le bandeau

- - - Le trottoir déjà très étroit devient inutilisable suite à la pose des potelets. Le piéton est rejeté sur la voie de circulation

+ Équipement de proximité : un garage automobile couplé à un parking

- On peut regretter que la signalétique lumineuse du parking n'ait pas été intégrée à l'enseigne en bandeau : composition générale et gamme de couleurs

+ Le rez-de-chaussée de l'immeuble est traité comme un vaste porche ouvert ; cette composition ne nuit pas à la lecture de la composition architecturale de l'immeuble

+ Immeuble îlot au positionnement stratégique à l'angle entre les rues de Rivoli et du Louvre dont les rez-de-chaussée sont occupés par de grands cafés, CAFÉ DU MUSÉE et CAFÉ DE LA COUR CARRÉ. Si l'affectation semble évidente l'extension sous la forme de terrasse ouverte l'est moins au vu de l'exiguïté des trottoirs cernés de potelets

- - Des tables et des chaises sont installées sur l'espace public. L'espace de déambulation ne permet plus d'assurer la sécurité et le confort des piétons

- - Des pré-enseignes encombrant de surcroît l'espace public ; elles sont à supprimer

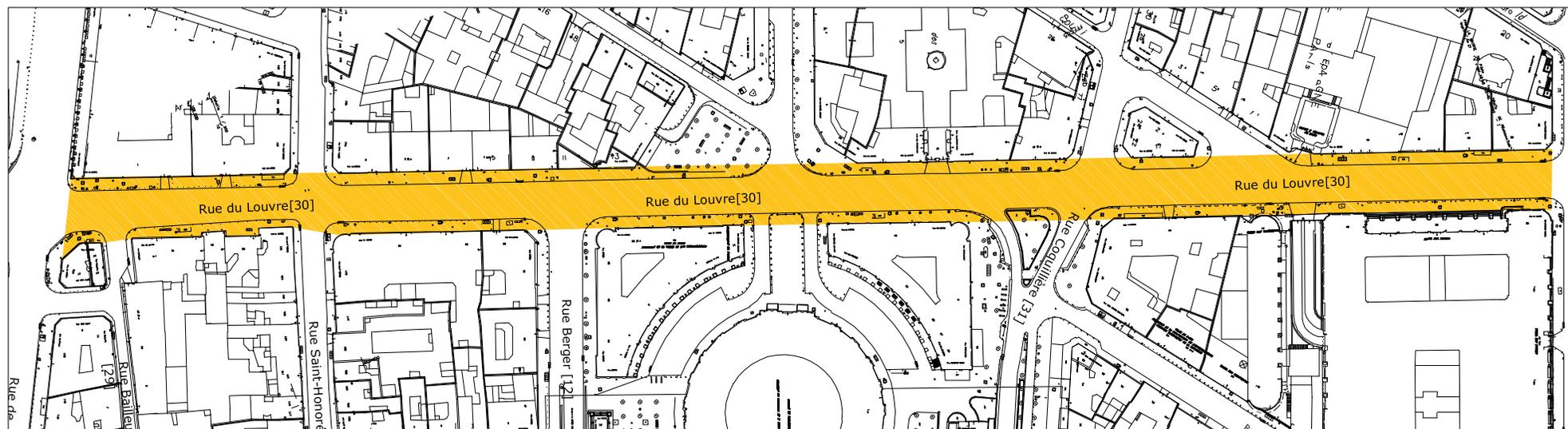
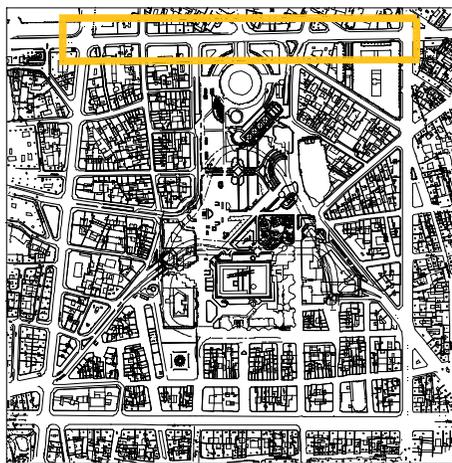
- La jardinière ne remplit aucune fonction d'agrément

- - La signalétique est pléthorique sur les surfaces vitrées ou opaques générant une prégnance visuelle forte et peu valorisante

- - Les bannes de l'entresol sont anecdotiques et sans élégance, les néons épousant chacune des baies en arc ne font qu'accentuer le fait

+ Le rouge vif est préférable au rouge bordeaux ; il s'inscrit dans l'histoire des cafés parisiens. Une unité de couleur donnerait de l'élégance et de la force à la perception globale

Rue du Louvre





⊖⊖ Enseigne lumineuse en bandeau dont le lettrage surdimensionné et l'association du turquoise et du rouge génèrent une prégnance visuelle incompatible avec la mise en valeur de l'immeuble et au-delà la perspective de cet axe important

⊖⊖ Tout en respectant la limite entre rez-de-chaussée et entresol, les prestations pour l'aménagement du rez-de-chaussée (composition, matériaux, entretien) sont médiocres



⊕ L'aménagement du rez-de-chaussée est globalement correct : façade en applique, bandeau et enseigne de dimensions correctes, couleur brun foncé donne de l'élégance à la composition d'ensemble

⊖⊖ L'étalage est installé sur l'espace public du trottoir ; La présence de la cabine téléphonique ne réserve, sur une portion, qu'un passage insuffisant à la déambulation du piéton. L'image générale accentuée par le mobilier jaune vif est peu valorisante



⊕⊕ L'aménagement de la terrasse fermée et de la terrasse ouverte en continuité, bien qu'elles soient, construite ou installée, sur l'espace public du trottoir, offre un espace de déambulation piétonne confortable. Le menu est positionné dans le sas d'entrée de la terrasse fermée. Le rouge est décliné pour tous les aménagements et mobiliers

⊖ On peut regretter le parasol publicitaire (positionné de plus sous le store-banne)



⊕⊕ L'aménagement d'une terrasse ouverte sur cette petite place est tout à fait intéressant, il participe de l'aménité du lieu ; l'arbre fruitier présente un port élégant et son fleuissement donne de la douceur à l'environnement architectural ; [c'est un exemple à développer sur d'autres sites](#)

⊖ On peut regretter que les bacs recevant des arbustes soient trop nombreux et vont, par là même, à l'encontre de la qualité plastique du fruitier. Ils sont encore une fois utilisés comme limite à la terrasse ouverte ce qui préjudiciable à la qualité et l'aménité de l'espace public ; des bancs publics pourraient être installés



⊖⊖ Enseigne lumineuse en bandeau dont le lettrage surdimensionné et l'association du turquoise et du rouge génèrent une prégnance visuelle incompatible avec la mise en valeur de l'immeuble et au-delà la perspective de cet axe important

⊖⊖ Tout en respectant la limite entre rez-de-chaussée et entresol, les prestations pour l'aménagement du rez-de-chaussée (composition, matériaux, entretien) sont médiocres



⊕ L'aménagement du rez-de-chaussée est globalement correct : façade en applique, bandeau et enseigne de dimensions correctes, couleur brun foncé donne de l'élégance à la composition d'ensemble

⊖⊖ L'étalage est installé sur l'espace public du trottoir ; La présence de la cabine téléphonique ne réserve, sur une portion, qu'un passage insuffisant à la déambulation du piéton. L'image générale accentuée par le mobilier jaune vif est peu valorisante



⊕⊕ L'aménagement de la terrasse fermée et de la terrasse ouverte en continuité, bien qu'elles soient, construite ou installée, sur l'espace public du trottoir, offre un espace de déambulation piétonne confortable. Le menu est positionné dans le sas d'entrée de la terrasse fermée. Le rouge est décliné pour tous les aménagements et mobiliers

⊖ On peut regretter le parasol publicitaire (positionné de plus sous le store-banne)



⊕⊕ L'aménagement d'une terrasse ouverte sur cette petite place est tout à fait intéressant, il participe de l'aménité du lieu ; l'arbre fruitier présente un port élégant et son fleurissement donne de la douceur à l'environnement architectural ; [c'est un exemple à développer sur d'autres sites](#)

⊖ On peut regretter que les bacs recevant des arbustes soient trop nombreux et vont, par là même, à l'encontre de la qualité plastique du fruitier. Ils sont encore une fois utilisés comme limite à la terrasse ouverte ce qui préjudiciable à la qualité et l'aménité de l'espace public ; des bancs publics pourraient être installés

Rue Coquillière



31 Rue Coquillière > Terrasse fermée / Terrasse ouverte / Vente à emporter / Enseigne

++ Établissements qui se sont forgé une image d'«institutions» du quartier des Halles, ancien très grand marché; ils sont «open night and day»



+ Cet établissement colonise deux immeubles contigus et déploie son image, ses aménagements, ses enseignes, du rez-de-chaussée au quatrième étage; l'ensemble est «très» voire «trop», il est cependant de bonne qualité et bien entretenu

- Deux enseignes lumineuses perpendiculaires gigantesques : il paraît tout à fait vraisemblable qu'une seule suffirait, étant donné qu'une troisième, en bandeau parallèle, est installée en limite du dernier étage

- Les terrasses fermées et ouvertes sont construites et installées sur l'espace public, l'espace de déambulation piétonne est néanmoins confortable

+ Le nombre de jardinières qui clôturent la petite terrasse ouverte d'angle pourrait être ramené à deux ou trois; cependant elles sont de bonne qualité

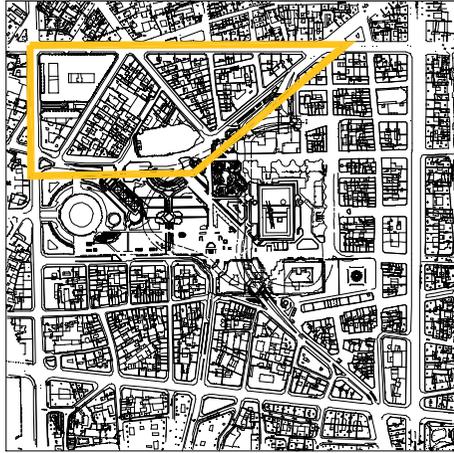
- Les pré-enseignes sur l'espace public sont à supprimer

+ Le mobilier de vente à emporter est de bonne qualité et s'intègre à l'ensemble du développé en façade

- Cet établissement colonise sur deux niveaux l'immeuble d'angle avec la rue Jean Jacques Rousseau et y déploie un pseudo-style alsacien sans qualité. L'ensemble est plutôt «trop» que «très», il est cependant bien entretenu

- La terrasse fermée est construite sur l'espace public, l'espace de déambulation piétonne est néanmoins confortable

Rue Jean-Jacques Rousseau



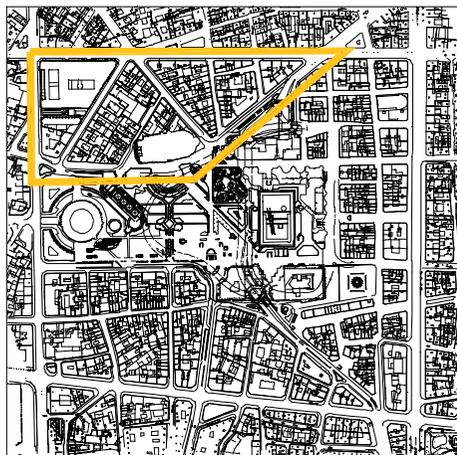


++ Aménagements de qualité qui contribuent à la mise en valeur patrimoniale des immeubles et plus globalement de la rue :

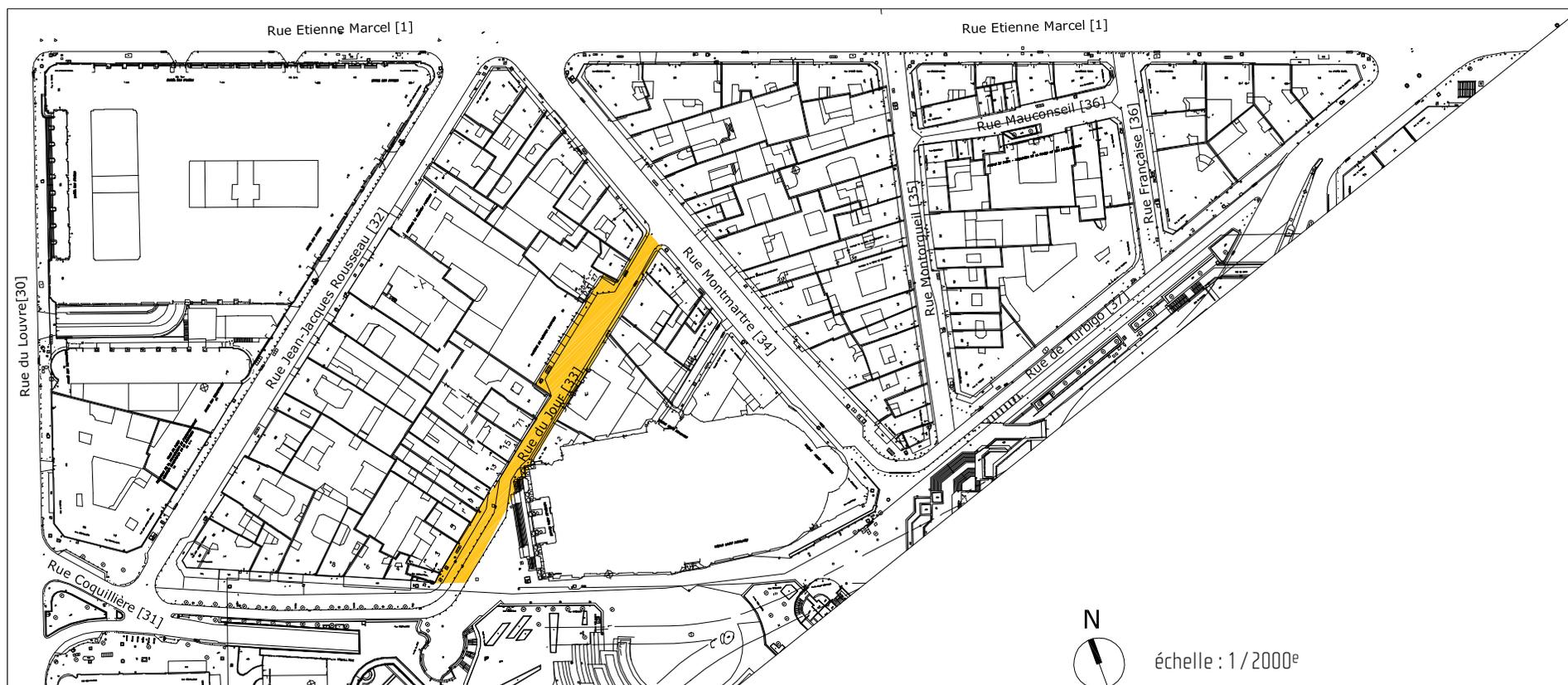
- Respect des limites entre rez-de-chaussée et étage ou entresol
- Façades en bois peint, positionnée en applique (pour trois des magasins) ou réalisation unique sur le quartier : composition du rez-de-chaussée dans la logique des baies des étages (développement d'un esprit plus domestique pour ce magasin de décoration)
- Grandes surfaces vitrées claires
- Gamme de couleurs intéressante : rouge, noir, sable et céladon
- Aucune enseigne en émergence, une seule enseigne par magasin, de très discrète à lumineuse, mais toujours dans une dimension correcte



Rue du Jour



Les deux spécificités de la rue du Jour est d'être « la rue AGNÈS B » puisque cinq espaces de la marque y dominent l'image générale, l'autre est d'être une rue de référence en matière d'aménagement des rez-de-chaussée commerciaux, l'ensemble étant de très bonne qualité et participant activement de la mise en valeur patrimoniale





+++ Ces trois aménagements de qualité sont en continuité sur le trottoir sud-est de la rue.

Ils sont différents (le métal y côtoie le bois peint) pourtant c'est une image générale d'élégance, de simplicité et de cohérence qui domine :

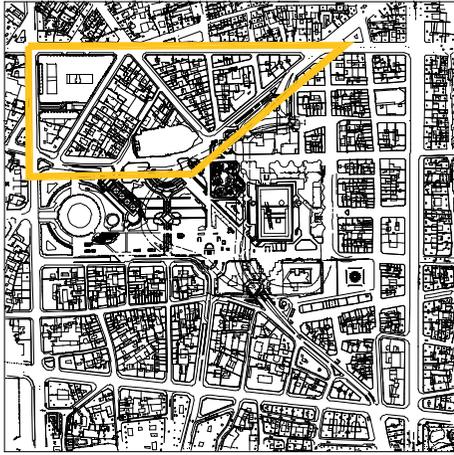
- Prédominance de grandes surfaces vitrées claires
- Gamme de couleurs : blanc, gris, noir (se reporter page suivante)
- Enseignes en bandeau, sur store ou sur vitrine très discrètes

— La qualité d'ensemble pourrait être améliorée en descendant les enseignes en émergence placées aujourd'hui au niveau de l'étage, à hauteur du bandeau



- +++ Ces cinq aménagements de qualité sont en continuité sur le trottoir nord-ouest de la rue. Ils sont différents (même si le bois peint domine) pourtant c'est une image générale d'élégance, de simplicité et de cohérence qui domine :
- Prédominance de grandes surfaces vitrées claires associées aux menuiseries noires pour les trois premiers magasins
 - Deux magasins proposent des digressions colorées : le bandeau de LA DROGUE (il gagnerait cependant à être moins large, la vitrine serait plus élégante) et la façade en mosaïque de pattes de verre du petit magasin POM D'API
 - Enseignes en bandeau, sur store ou sur vitrine discrètes
- La qualité d'ensemble pourrait être améliorée en descendant les enseignes publicitaires du café au niveau du rez-de-chaussée

Rue Montmartre





+++ Ces trois aménagements de qualité sont en continuité sur le trottoir sud-ouest de la rue. **L'ensemble participe activement de la mise en valeur patrimoniale**

Les devantures sont différentes (le métal y côtoie le bois peint) pourtant c'est une image générale d'élégance, de simplicité et de cohérence qui domine :

- Prédominance de grandes surfaces vitrées claires
- Gamme de couleurs : blanc, gris, noir
- Enseignes en bandeau ou sur vitrine très discrètes
- Spots ou appliques anciennes en bandeau

On peut noter les volets en bois pour la fermeture du troisième magasin qui développe un esprit domestique (à rapprocher du magasin de décoration rue Jean Jacques Rousseau)

— On peut regretter la visibilité des extracteurs d'air en partie basse de la vitrine dans l'impasse





+++ L'ensemble de ces trois aménagements participe activement de la mise en valeur patrimoniale

Les devantures sont différentes, le métal (au dessin architectural de grande qualité pour le magasin MAX & CO) y côtoie le bois peint ou vernis pour la devanture ancienne du COMPTOIR DE LA GASTRONOMIE ayant statut d'« institution » dans le quartier.

Pourtant c'est une image générale d'élégance, de simplicité et de cohérence qui domine :

- Prédominance de grandes surfaces vitrées claires
- Gamme de tons chauds : gris et miel
- Enseignes en bandeau, sur store ou sur vitrine élégantes

++ Enseigne en émergence de référence du magasin MAX & CO dans la continuité spatiale et de traitement du bandeau (le bandeau se retourne)

+ Intégration élégante de la porte d'entrée de l'immeuble à la composition générale (magasin MALBORO)

- On peut regretter l'entretien médiocre du store-banne du bistrot LE COCHON À L'OREILLE



⊖⊖ Les trois caissons auvent n'ont aucune qualité architecturale ; ils devraient être supprimés. Cela permettrait en particulier de traiter une symétrie de part et d'autre de la belle porte d'entrée de ce petit immeuble élégant

⊖ Le vert n'est pas élégant à proximité du rouge de la banne

⊖ Il conviendrait de descendre l'enseigne publicitaire perpendiculaire du café au niveau du bandeau

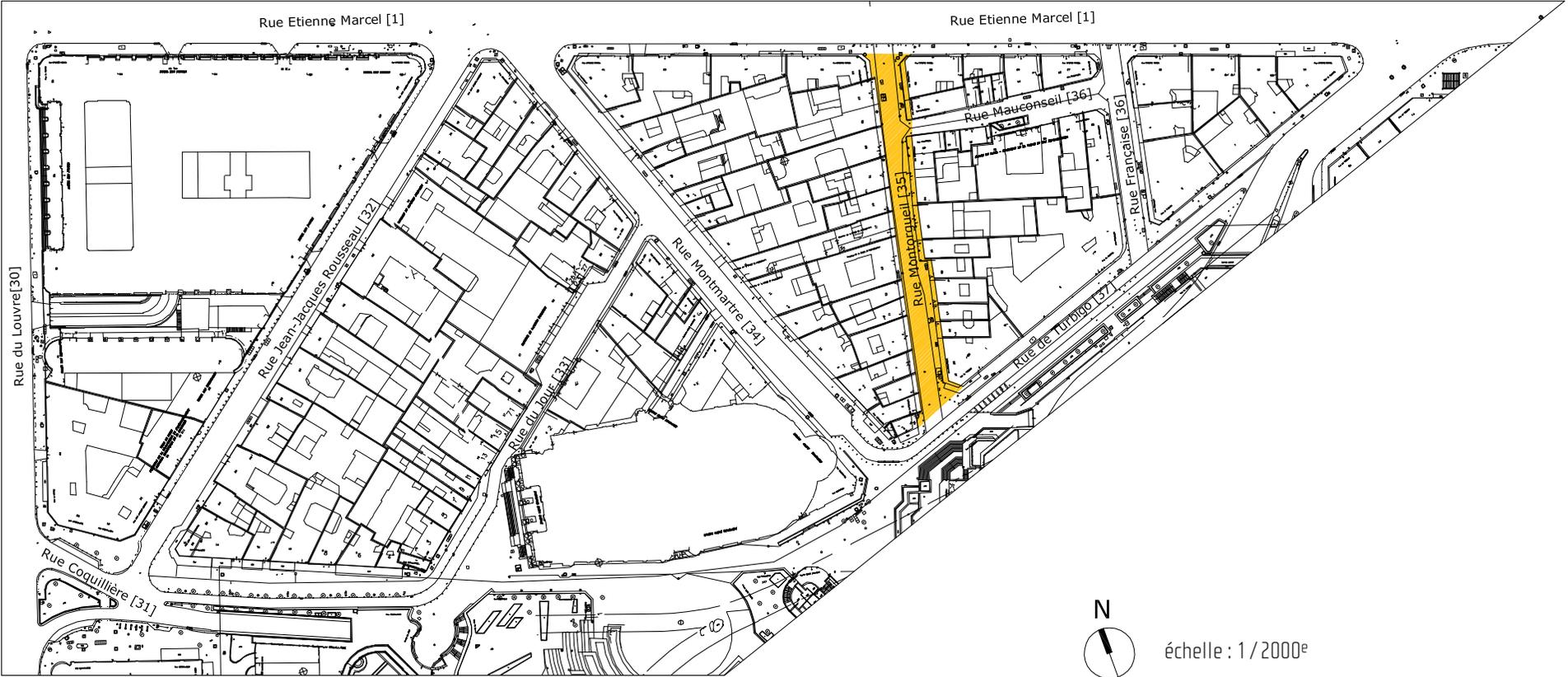
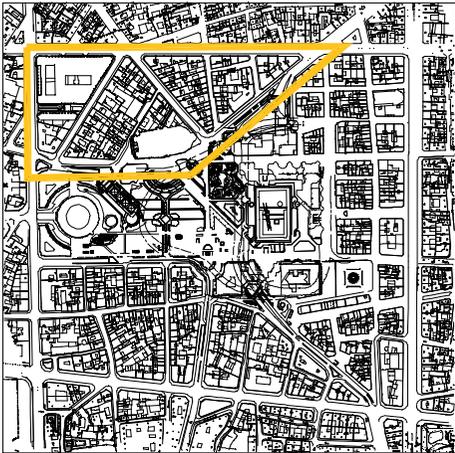


⊖⊖⊖ L'enseigne lumineuse placée au-dessus de la belle porte porche d'entrée est outrancière d'autant plus l'enseigne apparaît très distinctement sur le bajoyer du store juste à côté qui lui est élégant



⊖⊖ Établissements fermés dont l'ancienne terrasse fermée sert du support d'affichage. L'ensemble génère une image très médiocre accentuée par le mauvais état de l'entresol. L'auvent de gauche serait à démonter, par contre la marquise de droite présente une certaine élégance et devrait être restaurée

Rue Montorgueil





++ L'aménagement du rez-de-chaussée de cet immeuble à l'angle avec la rue Étienne Marcel participe de la mise en valeur patrimoniale

- Prédominance de grandes surfaces vitrées claires et occultation de deux vitrines par de grandes photographies de qualité qui donnent à la vision d'ensemble de la vivacité
- Gamme de couleurs : blanc et gris pour les enseignes métalliques (il aurait été préférable que les quatre enseignes aient été fixées directement en bandeau sans support intermédiaire comme c'est le cas pour celle de l'angle)

⊖ L'auvent est sans qualité architecturale et pourrait être démonté

⊖⊖ Pléthore de spots en sous-face de l'auvent.
Un autre type d'appareillage plus discret aurait dû prévaloir

⊖ Stationnement illicite de deux roues sur le trottoir



⊖⊖ L'aménagement du rez-de-chaussée n'est pas pour mettre en valeur ce bel immeuble du XVIII^e siècle (le décor d'arcades en plein cintre a pu être ajouté au Directoire)

- Vitrine occultée de part et d'autre de la porte d'entrée
- Enseigne en bandeau de dimension trop importante
- Enseigne en émergence au niveau du premier étage de l'immeuble mitoyen (devrait être réduite et ramenée sous le balcon de l'immeuble du magasin)

+ Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite



⊖ Les aménagements du rez-de-chaussée, de part leurs architectures totalement différentes et la juxtaposition d'un vert et d'un bleu fluorescents, ne sont pas pour mettre en valeur la composition architecturale de ce très bel immeuble du XVIII^e siècle (bas-relief au croissant de lune au-dessus de la porte, ferronneries élégantes). Un aménagement symétrique de part et d'autre de la porte d'entrée et un choix de tonalités sobres permettrait de donner à voir la beauté rigoureuse de l'immeuble

[Une simulation d'aménagement sera proposée dans le cadre de la seconde partie de l'étude](#)



++ Établissement ayant statut « d'institution » dans le quartier. L'aménagement d'ensemble est de bonne qualité même si on peut regretter que l'enseigne haute et l'escargot masquent en partie les fenêtres de l'entresol. La marquise est élégante et l'éclairage en sous-face dans l'esprit de l'ensemble. L'association du noir et du doré impose la présence de l'établissement avec élégance

++ Terrasse ouverte uniquement composée de tables et de chaises en nombre limité et respectant le fil d'eau. Le marquage de l'entrée par des jardinières est intéressante même si la multiplicité des modèles est à éviter



++ Aménagement d'ensemble de bonne qualité pour cet ensemble terrasse ouverte et vente à emporter : mobilier de bonne qualité, respect de la corniche comme limite d'intervention, enseignes correctes mais un peu redondantes (les deux petites côte à côte), couleur rouge orangé associée au gris clair donne de la vigueur à l'ensemble

-- Le platelage bois n'a aucune utilité, encombre l'espace public lorsque l'établissement est fermé. Une matérialisation au sol (clous) de l'emprise de droit de terrasse serait beaucoup plus élégante



++ Terrasses ouvertes uniquement composées de tables et de chaises sous stores en continuité l'un de l'autre et respectant à peu près le fil d'eau



-- Les jardinières sont ici utilisées non comme agrément mais comme encadrement d'un espace qui serait retranché à l'espace public pour acquérir un statut de type semi-privé : ce type d'installation est à proscrire



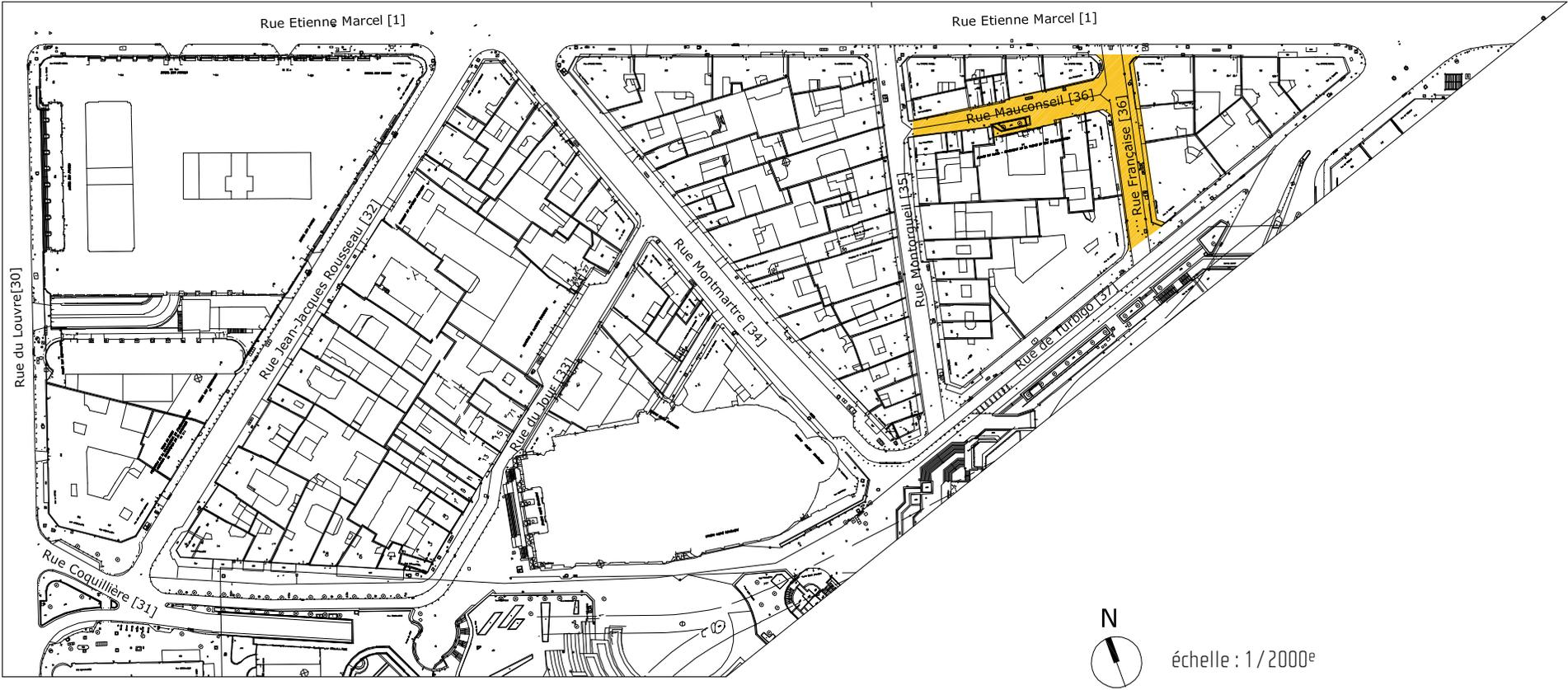
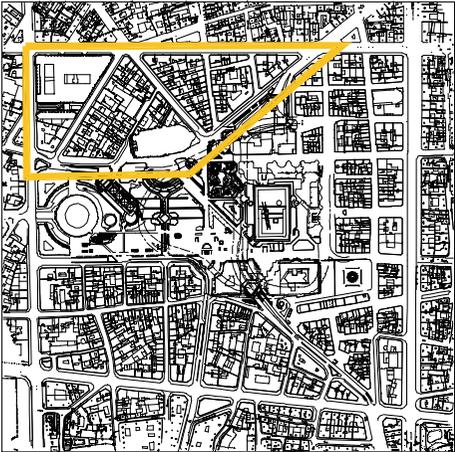
⊖ Ces deux aménagements présentent la spécificité de n'avoir plus de façade vitrée ou non : le magasin s'ouvre directement sur l'espace public. On s'éloigne de la notion de magasin pour aller vers un étalage abrité en rez-de-chaussée d'immeuble.

La fermeture partielle est assurée en période d'ouverture par des bâches plastiques (qui reprennent d'ailleurs de façon étonnante l'idée d'une porte d'entrée ou d'une imposte), en période de fermeture par des volets roulants opaques. On peut noter que l'installation de bâches latérales accentue encore l'effet d'installation provisoire

⊖ ⊖ Les étalages extérieurs du magasin de vêtements et de chaussures présentent une disparité de mobiliers (alors que la présentation à l'intérieur est plus soignée) et une implantation aléatoire peu propices à une valorisation de l'ensemble

+ Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite

Rue Française & rue Mauconseil





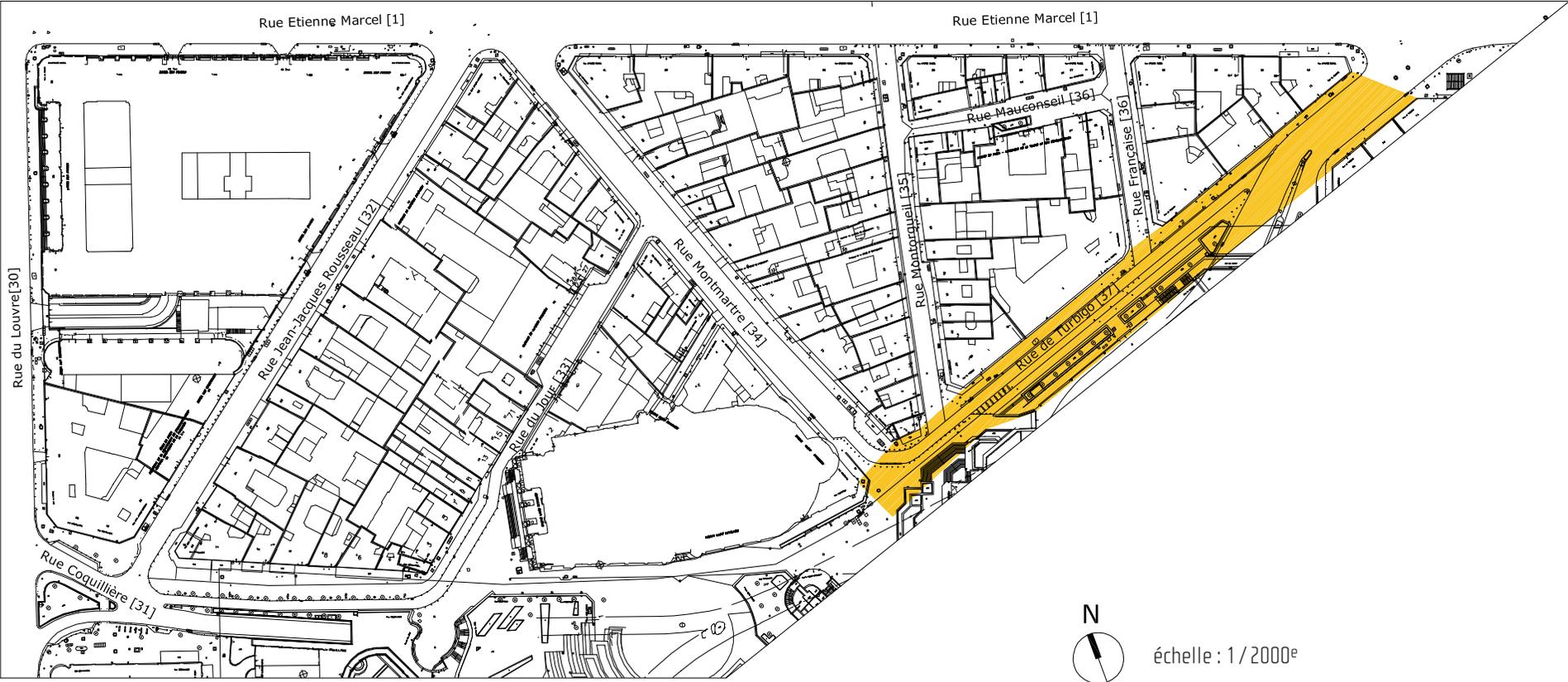
+++ L'aménagement du rez-de-chaussée de cet immeuble participe activement à sa mise en valeur patrimoniale et au-delà dans la perspective des rues

- Prédominance de grandes surfaces vitrées claires
- Gamme de couleurs : sable et gris pour la menuiserie métallique très fine
- Pas d'enseigne en bandeau ou en émergence
- Casquettes formant auvent finissent élégamment chaque travée vitrée

++ Terrasse ouverte uniquement composée de tables et de chaises au design simple et élégant

- On peut regretter que l'installation ne respecte pas le fil d'eau

Rue de Turbigo





⊖⊖ Les terrasses fermées et les terrasses ouvertes de ces établissements sont, construites et installées, sur l'espace public. L'emprise de l'ensemble ne laisse qu'un espace de déambulation où le confort et la sécurité du piéton ne sont plus assurés, et ceci le long d'une voie circulée. **Cette configuration n'est pas acceptable**

⊕⊕ Les terrasses sont très bien orientées au sud et donc très fréquentées et appréciées par les habitants du quartier

⊖⊖ L'outrance dans l'emploi de couleurs fluorescentes et la surenchère d'informations, génèrent une prégnance visuelle intempestive et très loin d'une mise en valeur de l'architecture de l'immeuble ou de la perspective de la rue

⊕ C'est une épicerie de proximité fonction en déficit sur le quartier et réclamée par les associations d'habitants

⊕⊕ Les couleurs fluorescentes sont ici utilisées en composition graphique pour l'étalage intérieur, et dans un aménagement général sobre

CONCLUSION

La mise en valeur architecturale des édifices et notamment des rez-de-chaussée commerciaux, et la qualité d'aménagement de l'espace public d'un quartier sont interdépendantes.

Deux grandes thématiques émergent de ce diagnostic :

1 - La qualité générale d'aménagement des rez-de-chaussée commerciaux est directement issue du respect d'un nombre limité d'éléments :

- La corniche (ou son équivalent) séparant le rez-de-chaussée et le premier étage (ou l'entresol) doit être la limite haute à tout aménagement. En l'état ou rénovée, elle doit rester visible depuis l'espace public.
- La hauteur du bandeau doit respecter la composition architecturale de l'immeuble ; les bandeaux trop larges « écrasent » les rez-de-chaussée et nuisent donc à la mise en valeur de l'élégance d'enchaînement des différents niveaux.
- Les enseignes, parallèles ou perpendiculaires, les mieux intégrées sont celles s'inscrivant dans la hauteur du bandeau.
- Les larges surfaces vitrées claires sont l'interface visuelle entre espace public et espace privé du commerce, elles donnent à voir. Elles sont essentielles et doivent être les plus importantes possibles. Elles doivent rester dégagées, si possible, même en période de fermeture.
- Les stores extérieurs s'inscrivant dans la composition architecturale d'un immeuble, participent au confort d'accueil et à l'animation esthétique de sa façade.

2 - La primauté de l'espace public doit être affirmée, dans ses fonctions, son esthétique, ses usages et sa gestion, dans le cadre de l'étude d'un droit temporaire d'occupation d'une partie de celui-ci.

L'agrément et la sécurité de déambulation du piéton sur l'espace public doivent être assurés.

Les terrasses ouvertes sont un agrément certain pour le quartier, tous en profitent, habitants, visiteurs, acteurs économiques. Cependant l'espace public est un bien commun. La partie la plus importante de l'espace public doit donc rester libre de toute installation privative et les terrasses doivent s'inscrire dans la mise en valeur patrimoniale souhaitée pour le quartier. Dans ce sens, toute fermeture par des bâches plastiques est à proscrire.

Les terrasses fermées « en saillie » font partie des typologies architecturales liées à la mémoire parisienne. Il peut être envisagé de les autoriser sur le quartier y compris sur le secteur piétonnier à condition que leur volume ne nuise pas à la lecture et à la qualité de composition architecturale de l'immeuble.

Les étalages font partie de la très longue histoire marchande du quartier, mais sont souvent un obstacle à la mise en valeur de son patrimoine. Leur installation doit donc répondre à des critères restrictifs.

Par ailleurs, le territoire d'étude possède des atouts pour développer des projets de requalification de l'espace public, notamment par la présence d'arbres de haute tige sur certains axes structurants.

Le traitement des façades commerciales et la libération de l'espace public de certaines occupations temporaires peuvent être l'opportunité pour la ville de micro-projets d'aménagement paysager avec la mise en valeur d'arbres existants et l'implantation de mobiliers d'agrément (bancs, éclairage, poubelles), etc.